

ARCHAEOLOGIA BELGICA

230

P.M. VERMEERSCH & R. WALTER

avec des contributions de B. BULCKENS et de W. VAN NEER

THIEUSIES, FERME DE L'HOSTÉ,
SITE MICHELSBERG

I

BRUXELLES

1980

ARCHAEOLOGIA BELGICA

ARCHAEOLOGIA BELGICA

DR. P. VAN HANDEL

1952

Etudes et rapports publiés par le
Service national des Fouilles
Par le Comité de Direction
1000 Bruxelles

THIEUSIES, FERME DE L'HOSTÉ, SITE MICHELSBERG

I

THIEUSIES, FERME DE L'HOSTÉ,
SITE MICHELSBERG



AE05371

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark, 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles

D/1980/0405/9



ARCHAEOLOGIA BELGICA

230

P.M. VERMEERSCH & R. WALTER

avec des contributions de B. BULCKENS et de W. VAN NEER

THIEUSIES, FERME DE L'HOSTÉ, SITE MICHELSBERG

I

BRUXELLES

1980

INTRODUCTION

L'emplacement du site (fig. 1) est connu depuis longtemps (DE MUNCK, 1901). Il fut prospecté par E. De Munck et par de nombreux chercheurs, que nous n'avons pas essayé de retrouver; mentionnons simplement J. Letocart de la Société de Recherches Préhistoriques en Hainaut (VERMEERSCH, WALTER, 1973: 67). La plus grande collection fut certainement recueillie par R. Walter et feu J. Debert, qui ont pu ramasser au cours des années une large collection de pièces lithiques, comprenant des milliers d'outils.

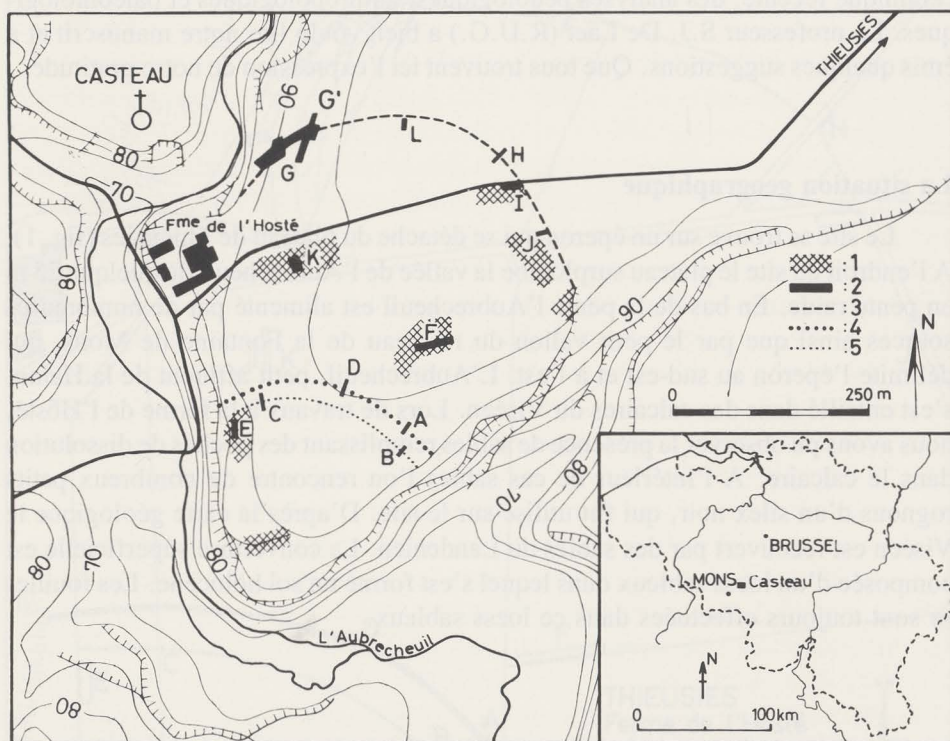


Fig. 1. Plan de situation: 1: concentration de matériel archéologique en surface; 2: tranchée de fouille; 3: limite cadastrale - tracé présumé des palissades; 4-5: fossés.

L'occasion de reprendre l'étude du site fut fournie par des travaux de terrassement effectués par le fermier, Monsieur Praet, dans le but d'atténuer une pente trop raide dans sa prairie du secteur G. Ces travaux ont enlevé par endroit plus d'un mètre de terre, ramenant à la surface un grand nombre d'artefacts en silex et de tessons. Ainsi une première campagne de fouille fut organisée en 1972 en collabo-

ration avec le Service national des Fouilles. Durant quatre ans, jusqu'en 1975, il nous fut donné de travailler pendant plus de six mois sur le terrain. Les travaux furent financés par le Fonds National de la Recherche Scientifique, le Service national des Fouilles et la « Katholieke Universiteit te Leuven », que nous tenons à remercier. La commune de Casteau ainsi que de nombreux étudiants et volontaires nous ont aidés à exécuter les fouilles. Monsieur Praet nous a accueilli sur son exploitation avec une grande gentillesse. Messieurs A. Nijs et R. Geeraerts ont exécuté les dessins et les planches. Messieurs J.L. Borel (U.C.L.), E. Gilot (U.C.L.), Ch. Leva, A. Matthys (S.N.F.), I. Scheys (K.U.L.), A. Thoma (U.C.L.) et W. Van Neer (Onderzoeksfonds K.U.L.) se sont chargés respectivement des analyses palynologiques, du 14 C, de la photographie aérienne, de la céramique récente, des analyses pédologiques, anthropologiques et paléontologiques. Le professeur S.J. De Laet (R.U.G.) a bien voulu lire notre manuscrit et a émis quelques suggestions. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

La situation géographique

Le site se trouve sur un éperon qui se détache du plateau de Thieusies (fig. 1). A l'endroit du site le plateau surplombe la vallée de l'Aubrecheuil de quelque 25 m en pente raide. En bas de la pente l'Aubrecheuil est alimenté par de nombreuses sources ainsi que par le petit vallon du ruisseau de la Fontaine de Mons, qui délimite l'éperon au sud-est et à l'est. L'Aubrecheuil, petit affluent de la Haine, s'est entaillé dans des calcaires du Viséen. Lors de travaux à la ferme de l'Hosté, nous avons pu observer la présence de sables remplissant des poches de dissolution dans le calcaire. A l'intérieur de ces sables l'on rencontre de nombreux petits rognons d'un silex noir, qui fut utilisé sur le site. D'après la carte géologique le Viséen est recouvert par des sables du Landenien. La couverture superficielle est composée d'un loess sableux dans lequel s'est formé un sol holocène. Les fouilles se sont toujours effectuées dans ce loess sableux.

LES FOUILLES (fig. 2)

Secteur G

De ce secteur un relevé topographique à l'alidade et la planchette fut effectué. Un niveau relatif de 10 m fut construit, correspondant à peu près au niveau de 90 m du nivellement national. L'ensemble du secteur fut divisé en carrés de 5 × 5 m, chacun divisé encore en carrés de 1 × 1 m (Pl. I).

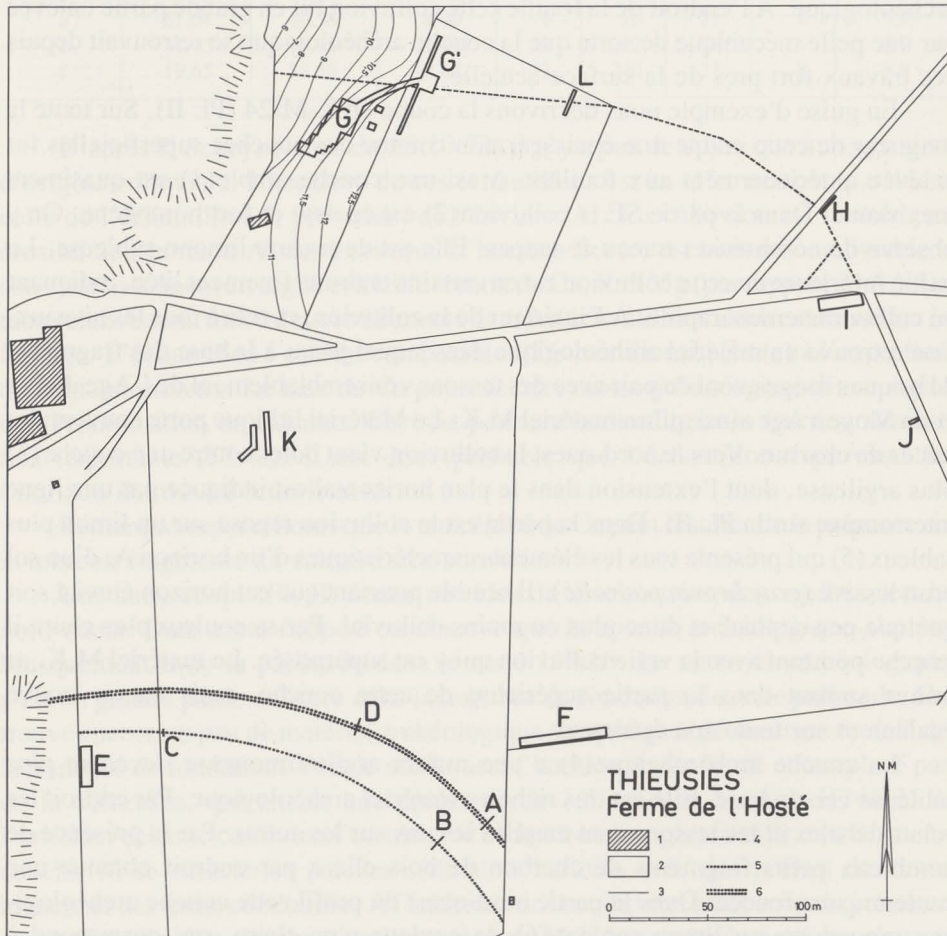


Fig. 2. Plan des secteurs fouillés : 1 : bâtiment; 2 : tranchée de fouille; 3 : situation actuelle du parcellaire; 4 : anciennes limites cadastrales; 5-6 : fossés.

Nos travaux se sont surtout concentrés sur ce secteur, qui fut fouillé sur une superficie d'environ 500 m². Etant donné l'extrême richesse en matériel lithique la

fouille, exigeant fort souvent un tamisage, n'avança que très lentement. Elle fut exécutée pour les parties les plus riches à la truelle et pour les parties moins riches au décapage à la pelle.

LA STRATIGRAPHIE

L'élément stratigraphique le plus marquant du site consiste en une épaisse couche de limon sableux colluvionné, qui par endroit atteint une épaisseur dépassant un mètre. C'est à cette colluvion que nous devons la préservation de la couche archéologique. A l'endroit de la fouille cette colluvion fut en grande partie enlevée par une pelle mécanique de sorte que la couche archéologique se retrouvait depuis ces travaux fort près de la surface actuelle.

En guise d'exemple nous décrivons la coupe en K-M/24 (Pl. II). Sur toute la longueur de cette coupe une épaisseur non connue des couches superficielles fut enlevée antérieurement aux fouilles. Ainsi une couche arable(1) est quasiment inexistante. Dans la partie SE la colluvion(2) est épaisse et fort homogène. On y observe de nombreuses traces de taupes. Elle est de texture limono-sableuse. La partie inférieure de cette colluvion est en certains endroits finement litée, indiquant un colluvionnement rapide. A l'intérieur de la colluvion, et cela à tous les niveaux, l'on retrouve un matériel archéologique dans lequel jusqu'à la base des fragments de briques rouges vont de pair avec des tessons vraisemblablement de l'Age du Fer et du Moyen Age ainsi qu'un matériel M.K. Le Matériel lithique porte souvent des traces de charrue. Vers le nord-ouest la colluvion vient buter contre une couche(3) plus argileuse, dont l'extension dans le plan horizontal est indiquée par une ligne interrompue sur la Pl. III. Dans la partie est la colluvion repose sur un limon plus sableux(5) qui présente tous les éléments caractéristiques d'un horizon A₂ d'un sol brun lessivé (*gray brown podzolic*). Il semble pourtant que cet horizon éluvial soit quelque peu déplacé et donc plus ou moins colluvial. Par sa couleur plus claire il tranche pourtant avec la vraie colluvion qui y est superposée. Le matériel M.K. se trouve surtout dans la partie supérieure de cette couche, mais on en trouve également sur toute son épaisseur.

La couche archéologique(4) a une matrix argilo-limoneuse devenant plus sableuse vers la base. Elle est très riche en matériel archéologique. Par endroit les éclats de silex et les tessons sont empilés les uns sur les autres. Par la présence de nombreux petits fragments de charbon de bois elle a par endroit obtenue une couleur assez foncée. Dans la partie nord-ouest du profil cette couche archéologique repose sur un limon sableux(6) de couleur plus claire, qui correspond à l'horizon A₂ du sol brun lessivé. La base de la coupe est formée par l'horizon B_{2t}(7) du même sol. Au point de vue archéologique il est stérile. Il est de couleur brun foncé à structure prismatique, présentant de nombreux *coatings* d'argile. Les trous de poteau et le tracé de la palissade s'observent assez facilement dans cet horizon par leur texture plus sableuse et la présence d'un matériel archéologique. Au-des-

sous de l'horizon B_{2t} l'on retrouve les sédiments sablo-limoneux (8) finement stratifiés d'âge Weichselien.

Les résultats d'analyse des échantillons par le professeur I. Scheys se trouvent dans le tableau suivant.

Echant.	% sable	% silt	% argile	K	Ca	PO ₄	Mg	PH H ₂ O
a	46.44	53.56	8.20	37	180	14	12	7.1
b	45.10	45.10	9.80	25	104	13	7	6.9
c	45.96	44.24	9.80	9	90	13	3	6.9
d	51.04	40.56	8.40	6	90	11	1	6.9
e	31.45	47.15	21.40	12	212	10	5	6.9
f	19.65	57.55	19.65	12	240	11	8	6.9

D'après I. Scheys (lettre du 15.10.73) il n'y a pas de doute que a, b et c sont d'origine colluviale. La texture de ces échantillons est en effet très comparable à celle de l'échantillon d, provenant de l'horizon A₂: La colluvion est formée par érosion de l'horizon A₂ des environs. L'horizon B_{2t} (e) est bien reconnaissable à son enrichissement en argile et à l'illuviation du Ca, K et Mg (par rapport au A₂). Le taux relativement élevé de ces éléments dans les échantillons a et b est causé par le fumage. L'échantillon f est fort comparable à l'échantillon du B_{2t} (e) à l'exception du contenu sableux. Le taux du Ca pourrait faire croire qu'il s'agisse d'une argile de décomposition du calcaire. Ceci est pourtant contredit par la fraction silteuse très importante (57 %). Il est donc probable que l'échantillon f provient de l'horizon B_{2t} du sol brun lessivé.

Remarquons par ailleurs que le taux élevé du Ca peut résulter de la présence de nombreux fragments de calcaire très corrodés.

Une autre coupe (Pl. II) donne une idée de la succession des couches vers le nord-ouest. Dans cette coupe l'on observe que la couche archéologique s'arrête brusquement avec la palissade dans le carré J24/15. Le matériel archéologique s'est en grande partie enfoncé dans la tranchée de fondation de cette palissade. On trouve encore un peu de matériel archéologique sur quelques décimètres au-delà de la tranchée de fondation. Vers le nord-ouest l'horizon A₂ fut érodé et remplacé par de la colluvion, qui atteint une épaisseur de 1,5 m dans le carré H24/22. A l'intérieur de cette colluvion l'on observe un horizon fort gleyfiée (9), tandis que la couche 10 se caractérise par des sédiments bariolés avec des poches de limon blanchi et des taches de rouille. A l'intérieur de la colluvion on observe la présence de nombreux éclats de silex, quelques tessons M.K., mais également des clous et des fragments de briques. Au-dessous de cet horizon l'on retrouve le A₂ et B_{2t} caractéristique. Le A₂ contenait quelques rares éclats de silex. La base de la colluvion dans les carrés H24/22-23 est formée par un limon sableux humifère contenant de nombreux charbons de bois. Cette couche (11) a livré des tessons d'une céramique M.K. ainsi qu'un tesson d'une céramique post-néolithique.

LES STRUCTURES

La couche archéologique

La couche archéologique consiste en une couche de limon argilo-sableux dont l'origine est à chercher dans l'ancien horizon A₁ et la partie supérieure de l'horizon A₂. A cela s'ajoute un apport de matériel archéologique qui peut parfois être très important: silex, autres roches, céramique, ossements, torchis, charbons... Cette couche archéologique forme une couche continue sur une partie notable de la surface fouillée. En remontant la pente du terrain vers le sud-est elle s'amincit considérablement pour disparaître comme vraie couche. Alors elle se manifeste uniquement par la présence d'un matériel archéologique dispersé. Remarquons que la présence d'une vraie couche archéologique est assez rare dans des sites de ce type.

Les fosses (Pl. III)

Les fosses telles qu'on les trouve sur de nombreux sites néolithiques de plein air ne sont pas nombreuses. Il y en a toutefois quelques-unes que nous décrivons par la suite (la profondeur sera exprimée par rapport à la partie supérieure de l'ancien horizon A₂).

I. C'est une fosse allongée de forme irrégulière. Elle s'enfonce en forme de V jusqu'à une profondeur de 1,2 m, entaillant ainsi le limon lité sous-jacent à l'horizon B_{2t}. Le remplissage est constitué par un limon provenant vraisemblablement de l'horizon A₂. Un important matériel archéologique est dispersé sur toute l'épaisseur du remplissage: une grande quantité d'éclats et de tessons, dont quelques-uns ont subi l'action du feu, mais également de très nombreux fragments de phtanite, de calcaire, de grès non débité et un fragment d'un grès glauconifère tel qu'on peut en trouver dans l'assise de Maisières, ainsi que quelques éléments de torchis et des petits fragments d'os brûlé. La présence de deux tessons bien cuits pourrait faire penser que la fosse date d'une période postérieure au M.K. (?).

II. C'est une petite fosse de forme ovale dont la profondeur n'atteint que 30 cm. Le remplissage est comparable à celui de la fosse I.

III-IV. Ce sont de petites fosses peu profondes, limitées à l'intérieur de la colluvion qui repose ici directement sur l'horizon B_{2t}. Elles sont remplies d'un matériel M.K. mélangé avec quelques tessons vraisemblablement du moyen âge, du charbon de bois et de nombreux fragments de calcaire.

V. Cette structure est plutôt une concentration allongée est-ouest de matériel archéologique qui s'enfonce une dizaine de centimètres dans l'horizon B_{2t}.

VI. Cette fosse, d'un contour assez vague et d'une profondeur de 25 cm au centre, a livré beaucoup de matériel archéologique. Le remplissage assez argileux est de teinte noirâtre par la présence de nombreux fragments de charbon de bois.

VII. Cette fosse à contour fort net, s'enfonçant une vingtaine de centimètres au-dessous de la couche archéologique, contient beaucoup de charbon de bois, du matériel archéologique M.K. et de nombreux fragments de limon brûlé. Il est

probable qu'il s'agisse d'un foyer non structuré. Le charbon a fourni les dates ^{14}C de 5.250 ± 45 (GrN-7012) pour le carré K24/9 et 5.070 ± 70 (GrN-7240) pour le carré L23/2.

VIII, IX et XI. Ces structures correspondent à de fortes concentrations de matériel archéologique qui s'enfoncent quelques centimètres plus bas qu'aux alentours. Elles contiennent de nombreux petits fragments de charbon de bois et de torchis.

X. Cette fosse est antérieure à la palissade en cet endroit. Elle n'a que partiellement été étudiée de sorte que son extension est mal connue. Elle s'enfonce jusqu'à 1,2 m au-dessous de la couche archéologique qui ne fut mise en place qu'au moment où la fosse était entièrement comblée. Le fond de la fosse fut très rapidement colmaté sur 60 cm par des limons de colluvion à stratification fine dans lesquels un nucléus fut le seul élément archéologique. La partie supérieure ne présente pas de stratification. La texture en est fort sableuse. Elle ne contient pas de matériel archéologique.

Les palissades

Lors de la fouille dans le secteur G deux tranchées de fondation de palissade furent découvertes. Une d'entre elles fut dégagée sur une longueur de 38 m (Pl. I). Dans les carrés K-L/23-27 la couche archéologique est épaisse et riche. Les fouilles ont démontré clairement que cette couche archéologique et surtout les déchets de taille en K-L/25-26 sont superposés au tracé de la palissade intérieure, mais s'arrête brusquement à la palissade extérieure. Nous pouvons en déduire que la palissade intérieure n'existait plus quand les déchets de taille ont été accumulés, tandis que la palissade extérieure était fonctionnelle durant cette même période. La palissade intérieure est donc plus ancienne que la palissade extérieure. L'intersection des deux palissades dans le secteur J24 semble confirmer cette antériorité de la palissade intérieure par rapport à la palissade extérieure. Les observations furent cependant difficiles, le tracé des palissades étant peu lisible en cet endroit.

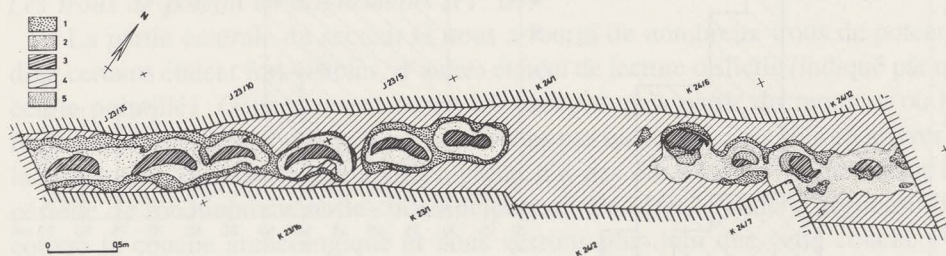


Fig. 3. Plan incliné à travers le fossé de fondation de la palissade; la partie sud-ouest est recoupée à un niveau plus élevé que la partie nord-est; 1 : concrétion ferrugineuse; 2 : limon blanchi; 3 : limon noirâtre; 4 : limon non dérangé; 5 : limon brunâtre.

Les palissades furent construites dans une tranchée de fondation d'une largeur d'environ 50 cm dans sa partie supérieure et de 30 cm dans sa partie inférieure. La

profondeur au-dessous du sol ancien est de 1 m à 1,4 m. On observe qu'il n'y a pas de vraie tranchée de fondation dans le sens d'un fossé continu qui aurait été entièrement vidé avant l'implantation de la palissade. Il s'agit plutôt d'une succession de trous de poteau individuels (fig. 3), dont la profondeur d'implantation peut varier d'un poteau à l'autre avec des différences de profondeur jusqu'à 25 cm. Au-dessus de la base des poteaux le fossé est vraiment continu. Dans les fossés de fondation la section des pieux se marque par un limon de couleur noirâtre entouré d'un limon lessivé; le remplissage du fossé par un limon tacheté. Aux endroits où la couche archéologique est fort riche, un important matériel se retrouve dans la section des poteaux. Vers le bord du plateau la trace des poteaux et même du fossé était difficile ou même impossible à suivre.

La section des poteaux se présente sous forme de segment de cercle dont la partie arrondie est toujours orientée vers l'extérieur du site (fig. 3 et Pl. I). Les extrémités des segments de cercle noirâtres ne se touchent pas. La moyenne de l'intervalle entre les traces en segment de cercle de la palissade intérieure est de 19,4 cm et celle de la palissade extérieure est de 18,6 cm. La moyenne de la plus grande

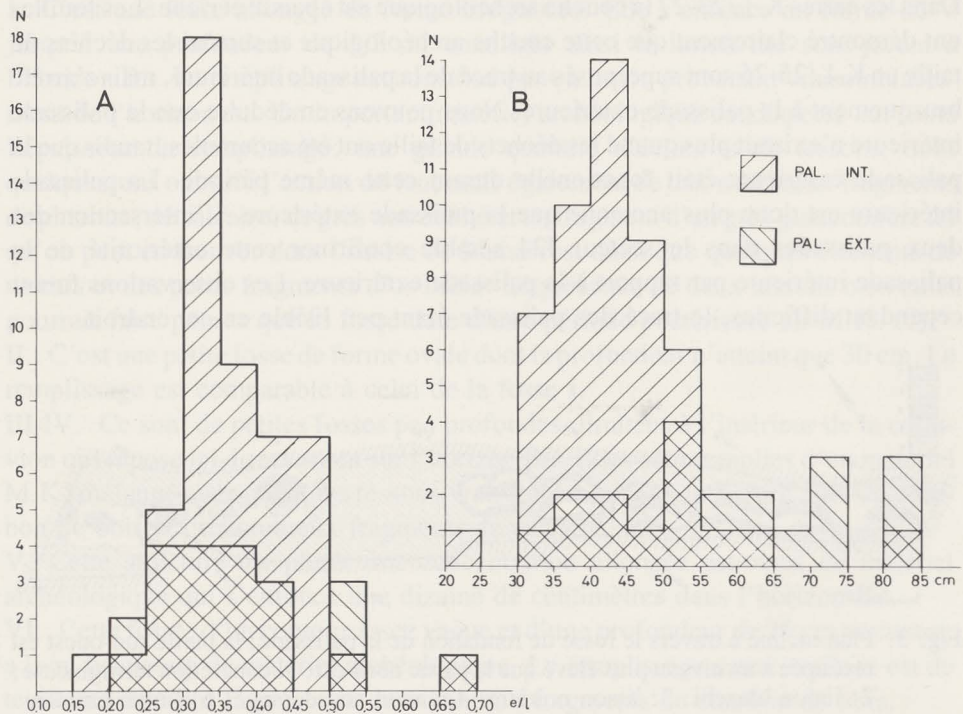


Fig. 4 — A: Histogramme du rapport épaisseur sur largeur des traces visibles des poteaux des palissades; B: Histogramme de la largeur des traces visibles des poteaux des palissades.

largeur et épaisseur des traces de poteau de la palissade intérieure est respectivement de 41,8 cm et de 15,3 cm ; pour la palissade extérieure elle est de 57,0 cm (fig. 4B) et de 20,7 cm. La moyenne du rapport épaisseur sur largeur est égale pour les deux palissades : 0,37 (fig. 4A). En tenant compte de ces données l'on peut calculer le diamètre moyen des arbres utilisés à faire les poteaux. Ils seraient de 43 cm pour la palissade intérieure et de 60 cm pour la palissade extérieure. Il s'agit certainement de dimensions minimales : en effet, la trace noirâtre est plus petite que la section originelle du poteau, comme cela peut être observé sur la fig. 3 où la trace noirâtre est entourée d'un limon plus clair qui correspond plus probablement à la forme de la section du poteau. Il nous semble fort probable que les poteaux étaient placés l'un à côté de l'autre sans espace libre entre deux poteaux.

En profil les poteaux se présentent toujours avec une extrémité horizontale. Il ne semble donc pas que les poteaux aient été appointés.

Il est difficile d'émettre des hypothèses sur la hauteur des palissades. Nous croyons pourtant que, vu la profondeur de son implantation, elle dût être considérable et pourrait être évaluée à environ 5 à 6 m.

Si l'on compare les deux palissades entre elles, la palissade extérieure, la plus récente, est constituée par des poteaux plus volumineux. Son tracé est également moins régulier. On pourrait interpréter ces faits comme un perfectionnement technique dans la construction d'une palissade.

Monsieur J.L. Borel, du laboratoire de Palynologie de l'U.C.L., a fait des essais d'analyse palynologique de 4 échantillons provenant du remplissage humifère des trous de poteau de palissade, en dehors de la trace du poteau. Il s'avèra que le contenu pollinique était insuffisant pour arriver à des conclusions.

Le remplissage du fossé de fondation de la palissade intérieure dans le carré N28/7 a fourni assez de charbon de bois pour une datation au ^{14}C . Le résultat en fut le suivant : 5.130 ± 65 (Lv-775).

Les trous de poteau en alignements (Pl. III)

La partie centrale du secteur G nous a fourni de nombreux trous de poteau, dont certains étaient fort visibles, d'autres étaient de lecture difficile (indiqué par un cercle pointillé). Généralement on ne les observe qu'à partir du moment où la fouille a atteint l'horizon Bz. Nous ne croyons pas qu'il faut pour cela en arriver à la conclusion que la couche archéologique n'a pas été mise en place durant la période de fonctionnement des trous de poteau. En effet la couche argileuse (f) couvre la couche archéologique et nous verrons plus loin que cette couche f a probablement un rapport avec les trous de poteau. Nous verrons également que la couche archéologique s'arrête brusquement à la palissade extérieure. Nous croyons pouvoir en conclure qu'il y ait contemporanéité entre la structure des trous de poteau en alignement et la palissade extérieure. On observe d'ailleurs un certain parallélisme entre le tracé de cette palissade et l'axe de l'alignement. Par ailleurs, il nous semble probable que la palissade intérieure n'existait déjà plus lors du

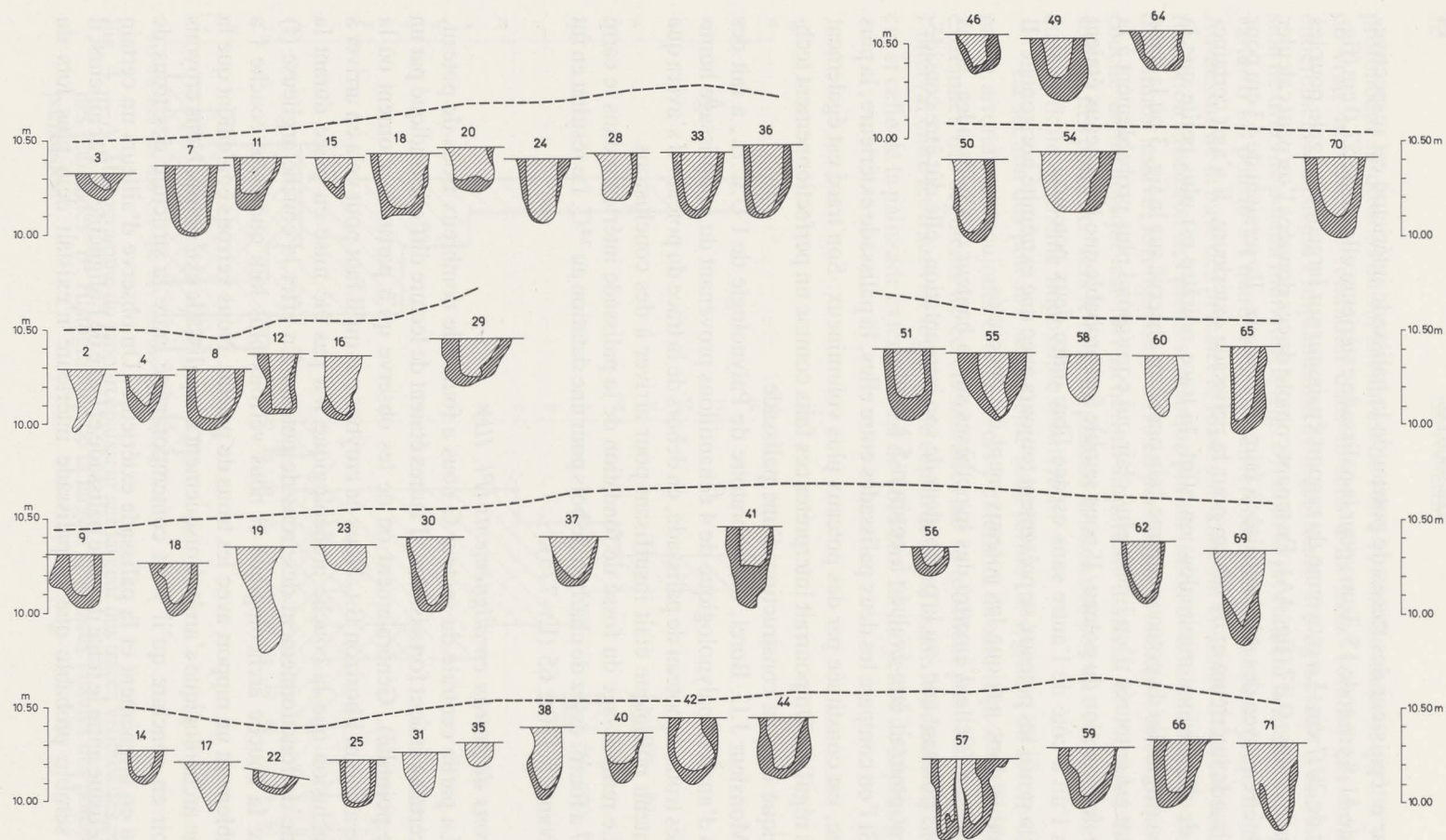


Fig. 5. Coupe à travers les traces des poteaux. La ligne en pointillé indique la hauteur présumée du niveau d'occupation.

creusement des trous de poteau. En effet, ces trous sont si proches de la palissade intérieure que nous ne voyons pas de sens à une contemporanéité des deux structures.

Il est difficile d'évaluer la profondeur réelle d'enfoncement des poteaux. Sur la figure 5 nous avons essayé d'indiquer la hauteur du niveau d'occupation, calculé à partir de l'épaisseur probable de l'horizon A₂ et de la répartition verticale du silex, assumant que la plus grande concentration de silex dans le plan vertical se trouve à la hauteur du niveau d'occupation. L'on peut calculer que la moyenne des profondeurs d'enfoncement réelles correspond à 48 cm. Le diamètre moyen des trous mesure 25,4 cm, tandis que le diamètre moyen des traces apparentes du poteau mesure 18,7 cm. Comme pour les palissades les traces des poteaux présentent en profil une extrémité le plus souvent horizontale.

Le sédiment argilo-limoneux (f) au-dessus de la couche archéologique présente une extension qui correspond plus ou moins à l'aire des poteaux (Pl. III). Vers le sud-ouest son extension est quelque peu plus limitée. Les analyses chimiques et texturales nous ont permis d'émettre l'hypothèse qu'il s'agisse d'un matériel provenant de l'horizon B_{2t}. Sa teneur élevée en argile et sa localisation au-dessus de la couche archéologique et des trous de poteau nous suggèrent que ce sédiment pourrait provenir de la lente désintégration du pisé qui a probablement été utilisé pour la construction des parois des bâtiments M.K. Remarquons d'ailleurs que les très nombreux fragments de torchis brûlé semblent avoir la même composition texturale.

La répartition du matériel archéologique

La méthode de fouille permet de situer chaque pièce caractéristique à son emplacement exact à l'intérieur du quadrillage du site. En effet, la provenance de chaque artefact retouché et de tout grand tesson fut notée sur plan à une échelle 1 : 10. Les déchets de débitage et les petits tessons furent collectés par carrés de 1 m² aux endroits riches et pour les endroits moins riches en unité de 2 à 6 m². Afin d'arriver à une évaluation du matériel archéologique au mètre carré, le matériel des unités plus grandes qu'un mètre carré fut réparti proportionnellement sur les différents carrés de l'unité. Dans cette évaluation seulement le matériel d'au-dessous de la colluvion fut pris en considération. Le matériel, parfois abondant, provenant de la colluvion n'est donc pas repris. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que durant la fouille la distinction entre ce qui appartenait à la couche archéologique et ce qui n'y appartenait pas n'était pas toujours facile. C'est en tenant compte de tous ces éléments, que les planches IV et V ont été composées.

Répartition du nombre d'artefacts au mètre carré (Pl. IV).

L'étude du matériel lithique étant prévue pour une publication ultérieure, seulement la répartition générale est prise en considération. Dans l'évaluation de

cette figure il faut également tenir compte de certains faits : Dans le carré M27 une partie probablement importante de la couche archéologique fut enlevée lors du terrassement antérieur aux fouilles ; dans les carrés de K26 la fouille ne fut que partielle : une partie importante du matériel fut laissée en place. Il est donc fort probable que ces aires avaient une répartition plus dense, tout au moins pour les carrés à l'intérieur de la palissade extérieure.

La densité du matériel lithique semble être entièrement indépendante du tracé de la palissade intérieure ; elle est par contre entièrement liée au tracé de la palissade extérieure, dans le sens qu'elle s'y arrête. De par le système de construction de la planche IV, ce fait n'y apparaît pas assez clairement. Lors de la fouille ce fait a pourtant pu être constamment vérifié.

A première vue la distribution des aires les plus denses semble indépendante de toute autre structure. Une observation plus attentive de la distribution fait apparaître une concentration incontestable située entre la palissade extérieure et la rangée de trous septentrionale ainsi que dans le carré L26, où plusieurs carrés ont une densité dépassant 10.000 artefacts au mètre carré.

A l'intérieur de l'aire des trous de poteau, la concentration des artefacts est bien plus basse, à l'exception pourtant des carrés de la fosse IX et ses environs.

Dans l'ensemble la densité diminue progressivement vers le sud-ouest. La présence des fosses I et VI reste pourtant fort marquée.

Répartition de la céramique (Pl. V).

Bien que moins homogène la répartition de la céramique, exprimée en poids au mètre carré, montre une allure de quelque peu différente de celle du matériel lithique. On observe plusieurs centres à concentration plus importante, plus largement dispersés sur l'aire fouillée. Les fosses se marquent généralement par une plus grande densité. Comme pour le silex la partie nord-ouest de l'aire à trous de poteau a une densité plus marquée que la partie sud-est. La concentration de silex située entre la rangée de trous septentrionale et la palissade extérieure n'est pas marquée pour la céramique. Aux alentours des deux crânes la concentration en tesson est également bien marquée.

LES AUTRES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX (Pl. III)

En plus du matériel lithique et céramique l'on constate la présence de fragments de calcaire et de phtanite non débités. Certains de ces éléments sont dispersés ; d'autres sont concentrés comme par exemple dans les carrés K23/3 ; K24/13-14 ; K25/9, 14, 15, 19 ; L27/22 ; M27/13. Ces éléments sont généralement peu calibrés, les plus grands ayant une longueur jusqu'à 20 cm. Le calcaire présente toujours une surface extérieure fort altérée ; des plus petits il ne reste parfois qu'une argile de décomposition. Le plus souvent ces fragments de calcaire et de phtanite se situent dans la partie supérieure de la couche archéologique.

LES OSSEMENTS HUMAINS

Dans les carrés L27/14-15 les restes d'un crâne humain furent découverts ainsi que de nombreux fragments d'os entièrement décomposés. Un dégagement minutieux de ces derniers suggère que tout un squelette était présent (fig. 6 et 7).

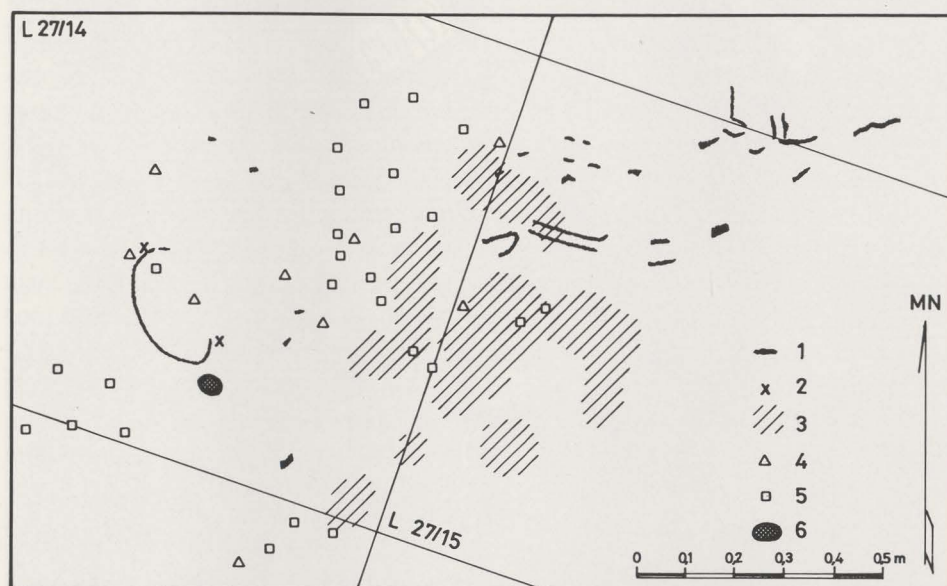


Fig. 6. Situation des fragments du crâne humain et de certains ossements: 1: fragment d'os; 2: dent humaine; 3: limon fort chargé en charbon de bois; 4: artefact en silex; 5: tessons; 6: caillou roulé.

L'état de très forte décomposition s'explique par le fait que les restes humains se situaient à peine quelques cm au-dessous de la couche arable actuelle. En cet endroit en effet le fermier enleva environ 1 m de terre. Ceci implique d'ailleurs qu'il fut impossible de situer ces restes humains par rapport à la stratigraphie du site. Aucune trace de la fosse d'enterrement n'a pu être observée. Les taupes ont en effet été très actives. Pour autant qu'on ait pu l'observer et que les ossements décomposés appartiennent à un (seul) squelette humain, ils se résument à une partie de la calotte crânienne, quelques dents, des traces d'os à la hauteur de la hanche droite, du bassin et des jambes. Le squelette se trouvait alors en position allongée vraisemblablement reposant sur le dos et orienté est-ouest, la tête du côté ouest. D'après la répartition des fragments d'os il semble que le squelette avait une longueur d'environ 1,6 m. Tout autour du squelette et même au-dessus l'on trouva de nombreux tessons et des silex, ainsi que de petits fragments de charbon de bois.



Fig. 7. Les ossements humains en L27/14-15

Les restes du crâne furent remis à Monsieur A. Thoma (U.C.L.), qui nous fut parvenu la description suivante: « Fragment du *neurocranium* composé de 14 pièces. *Le tuber parietale* est reconnaissable. L'épaisseur des parois crâniennes est normale. Le fragment entier est suffisamment grand pour qu'il puisse être attribué, avec certitude, à l'Homme de type moderne. Du point de vue de l'âge, du sexe et des affinités taxinomiques, le fragment est non-informatif. »

Les restes d'un crâne d'enfant furent trouvés dans le carré K25/18. Ils se trouvaient dans la partie supérieure de la couche archéologique. Ces restes étaient entourés de milliers d'éclats et des restes d'une jarre à provision. Nous n'avons pas trouvé d'autres restes du squelette ni les traces d'un enterrement. L'ensemble du crâne et la terre environnante furent prélevés et remis à Monsieur A. Thoma (U.C.L.), qui nous fit parvenir la description suivante: « Restes du crâne d'un enfant de 8-10 ans entourés d'une grande quantité de silex. Nombreux fragments des minces parois crâniennes, fragment de la partie gauche du *corpus mandibulae* avec la première et la deuxième molaires temporaires (dont les surfaces occlusales sont usées) et avec la couronne non encore sortie de la première molaire définitive. La surface occlusale de cette dernière montre la structure Y5, — ce qui est normal chez les M₁ de l'Homme moderne. Le sexe de l'enfant est indéterminable. Les restes osseux ne montrent point de différences morphologiques de l'Homme moderne. »

Les autres secteurs

Secteur G'

En suivant la palissade intérieure vers l'est la fouille rencontra des structures (pl. I). En cet endroit la fouille fut élargie (secteur G') pour pouvoir étudier ces phénomènes. Dans ce secteur le sol holocène fut fortement tronqué par l'érosion de sorte que seule la base de l'horizon B_{2t} fut conservée sur une épaisseur qui ne dépasse pas 50 cm. Ainsi l'ancienne surface d'occupation a entièrement disparu. Au-dessus du B_{2t} tronqué, la colluvion atteint une épaisseur de 1 m. En nous fondant sur les données du secteur G nous estimons que l'ancienne surface d'occupation a dû se situer à environ 50 cm au-dessous de la surface actuelle. Les profondeurs des structures seront données par rapport à cette position présumée de l'ancienne surface d'occupation.

La fosse XIII est la structure la plus ancienne de ce secteur. Sa plus grande profondeur est de 1,8 m. Elle est remplie par du limon sableux contenant des éclats et des tessons MK. ainsi que de nombreux fragments de limon brûlé. Mis à part un fragment de bord de vase, aucun élément caractéristique ne fut récolté dans cette fosse. La fosse est recoupée par les deux tronçons de la palissade intérieure ainsi que par les fosses XIV et XV.

La palissade intérieure est partiellement dédoublée. Il semble que les constructeurs aient donné une courbure trop grande au tracé. Le tracé a été rectifié durant la période même de la construction. La structure des deux tronçons est fort semblable.

De la fosse XIV il ne reste que peu de chose. Le remplissage est comparable à celui de la fosse XIII. La fosse XV, en forme de rectangle arrondi, est importante par ses dimensions. Les parois sont abruptes, le fond est irrégulier et se situe entre 1,50 et 1,75 m de profondeur. Le remplissage est constitué par une couche inférieure d'une épaisseur de 20 à 60 cm de limon sableux dans lequel il y a beaucoup de charbon de bois et des fragments épars de limon brûlé. La partie supérieure du remplissage est très riche en grands fragments de limon brûlé et en charbon de bois. La base de cette couche contient de nombreux gros fragments de limon sans inclusions archéologiques, provenant vraisemblablement de l'horizon B_{2t}. La partie nord-est de la fosse se présente comme un couloir profond traversant la palissade intérieure. Ce couloir à parois verticales a une largeur de 50 à 60 cm. Le matériel archéologique est peu important: Quelques éclats et tessons e.a. un fragment d'*Ösenleiste* comportant au moins cinq perforations verticales situées sur une convexité assez marquée de la paroi (Pl. XI, 26). La fosse XII est isolée. Sa profondeur maximale est de 1,75 m. Ses parois sont verticales. La fosse XVI est petite. Elle a recoupé la palissade extérieure. Le remplissage de la fosse XII et XVI est riche en limon brûlé, mais pauvre en matériel archéologique. Aucun élément caractéristique n'y fut récolté.

Secteur L

Les fouilles dans ce secteur eurent comme but de recouper les deux palissades. La fouille constituait en une tranchée de 15 × 1,2 m (fig. 2). La couche arable repose partout directement sur le B_{2t} tronqué. A l'endroit où l'ancien chemin recoupe la tranchée, une perturbation du B_{2t} a pu être observée s'enfonçant jusqu'à 1 m en dessous de la surface actuelle et traversant la tranchée. Cette perturbation est large de 0,8 m. Le remplissage a fourni quelques éclats de silex. De par sa structure il ne semble pas que cette perturbation puisse être interprétée comme fossé de fondation de palissade. Nous croyons plus volontiers à une perturbation en rapport avec l'ancien chemin. Si les palissades sont présentes il faudrait les chercher vraisemblablement au nord de notre tranchée. Il n'a malheureusement pas été possible d'y effectuer des fouilles.

Secteur H

Une tranchée de 12 × 0,7 m (fig. 2) avait également pour objet de situer les palissades. La terre arable repose partout directement sur l'horizon B_{2t}. A 59,5 m au nord du chemin menant de Casteau à Thieusies, un premier fossé de fondation de palissade fut recoupé. Il présente une direction de 120° E. Il s'enfonce jusqu'à 1,45 m au-dessous de la surface actuelle. Les traces de poteau sont en demi-lune, large

de 50 cm et épais de 20 cm. La partie convexe est orientée vers l'extérieur du site, comme cela fut le cas dans le secteur G. La base du poteau est horizontale. En coupe le fossé est en forme d'entonnoir, large de 60 cm à quelques cm au-dessous de la couche arable et de 32 cm vers la base. A 61 m du chemin un second fossé de fondation de palissade fut recoupé par la tranchée de fouille. Sa direction est de 160° E. Il s'enfonce avec des parois subverticales jusqu'à 1,05 m en-dessous de la surface actuelle. Les traces de poteau sont moins visibles.

Secteur I

En cet endroit (fig. 2) l'un de nous (R.W.) avait pu recueillir en surface un matériel archéologique fort important. Afin de retrouver l'origine de ce matériel une tranchée de 21 × 6 m, profonde de 0,5 m fut fouillée. La couche arable y repose directement sur l'horizon B_{2t}. Dans la couche arable et à sa base des centaines d'éclats ainsi que quelques outils et de nombreux tessons MK furent récoltés. Cependant aucune structure ne fut rencontrée.

Secteur J

Cette petite tranchée de 5,3 × 1,2 m (fig. 2) avait comme objet de recouper les palissades, ce qui fut le cas à 1,4 m du chemin qui mène vers le sud-est. Le fossé de fondation, large de 0,5 m, est sensiblement parallèle à ce chemin. Il s'enfonce jusqu'à 1,45 m au-dessous de la surface actuelle. Deux traces de poteau ont pu être observées. Elles sont en forme de demi-lune, larges de 50 cm et épaisses de 20 cm. La face convexe est tournée vers l'extérieur du site. Nous n'avons malheureusement pas pu continuer la fouille vers le sud-est pour retrouver une éventuelle seconde palissade. Du charbon de bois provenant de l'intérieur des traces de poteau nous a fourni une date de 5.300 ± 130 B.P. (Lv - 776 D).

Secteur F

La présence d'une importante concentration en surface (fig. 1 et 2) fut l'occasion d'implanter une tranchée de 45 × 4 m. Par endroits une partie de l'ancien A₂ est conservé sur quelques cm. Généralement pourtant la couche arable repose directement sur le B_{2t}. Bien que des milliers d'artefacts, de nombreux outils et tessons MK ainsi que quelques fragments d'os furent récoltés, aucune structure d'habitat n'a pu être observée.

Secteur A-B-C-D

Des photos aériennes obliques (VERMEERSCH, WALTER, 1975b) nous ont fait connaître l'emplacement de deux fossés barrant la partie sud de l'éperon. Ces photos ont été prises par M. Ch. Leva le 13.7.73. A ce moment du froment était cultivé sur le champ (LEVA, HUSS, 1975).

Le fossé intérieur fut recoupé par une pelle mécanique en deux endroits (B et C). Le fossé en B, à fond plat et à parois subverticales, est large de 2 m à sa base et

s'enfonce jusqu'à 1,15 m au-dessous de la surface actuelle. Sur 20 cm la base du fossé fut colmatée par un limon sableux finement lité. A l'intérieur de ce remplissage un fragment de calcaire, corrodé de la même façon que ceux de la couche archéologique dans le secteur G, fut trouvé. Au-dessus de ce colmatage l'on trouve un limon sableux grisâtre humifère.

En C le fossé ne s'enfonce que jusqu'à une profondeur de 0,9 m, correspondant à la base du B_{2t}, qui semble tronqué en cet endroit. Le fossé, large de 1,25 m, contenait un charbon de bois dispersé et un tesson d'un récipient indéterminé en terre cuite grise décoré à la molette et datant de la période carolingienne jusque fin XII^e s (?) (détermination A. Matthys). Du charbon de bois provenant d'une profondeur d'environ 0,8 m fournit la date de 1385 ± 50 B.P. (GrN-7016 C). Le remplissage consiste en un limon sableux tacheté. Pour autant qu'on puisse en juger à partir des photos aériennes, la longueur du fossé peut s'évaluer à au moins 245 m. Du côté ouest il butte sur la pente raide du site, tandis que la photo aérienne ne marque pas de traces vers l'est dans la prairie.

Le fossé extérieur fut également recoupé par deux tranchées aux endroits D et A. A cause de la faible largeur (0,75 m) des tranchées, les observations ne furent pas toujours aisées.

Le profil en A nous laisse voir un fossé large de 5 à 5,5 m, qui s'enfonce dans le limon stratifié au-dessous des horizons pédologiques. Avec une profondeur de 1,8 m la tranchée n'avait pas atteint le fond vraisemblablement plat du fossé. Le remplissage du fossé consiste en un limon sableux sans structures visibles, provenant du A₂ environnant. En dessus, à la profondeur de 1,2 m, une couche de 10 à 15 cm d'épaisseur était très riche en charbon de bois. On y trouva également un fragment de grès et un peu de torchis. Le charbon fournit une date 1115 ± 45 B.P. (GrN-7015).

Le profil en D est identique. Le fond du fossé ne fut pas atteint à 2 m. Une concentration de charbon de bois à 1,5 m de profondeur fournit la date 1210 ± 45 B.P. (GrN-7017). Cette couche contenait de nombreux éclats de silex et quelques fragments d'os mal conservés. Sur toute l'épaisseur du remplissage l'on trouve des éclats de silex et quelques tessons MK.

Vers l'ouest de nombreux sondages nous ont permis de suivre le fossé jusqu'à la pente du site. Vers l'est ceci n'a pas pu se faire. Ainsi la longueur du fossé peut s'évaluer à au moins 260 m.

Secteur E

Cet endroit (fig. 1 et 2), riche en trouvailles de surface, fut choisi parce qu'il se trouve à l'intérieur des deux fossés. Une tranchée de 15 × 6 m fut fouillée. Dans la partie sud de la tranchée le B_{2t} se situait à une profondeur de 35 cm. Vers le nord une grande fosse remplie de colluvion s'approfondissait lentement. Cette fosse ne fut que très partiellement fouillée: seulement dans le coin nord-est une tranchée de 8 × 1,1 m fut fouillée jusqu'à une profondeur de 1,9 m. Durant la fouille des

milliers d'éclats provenant de la couche arable furent récoltés. La fosse nous livra des centaines d'éclats, de très nombreux outils en silex, des tessons MK, mais également une céramique d'un autre aspect qui semblerait dater des âges du fer. Une cinquantaine de sondages à la sonde pédologique avec rallonges, effectués aux alentours de la tranchée E indiqua la présence d'une colluvion d'épaisseur très variable, contenant surtout du matériel MK, mais également un matériel archéologique d'âge plus récent (Age du Fer?). Ceci nous conduisit à la conclusion qu'une aire d'occupation fort importante d'âge MK fut détruite par des activités postérieures. Ainsi la fouille en cet endroit ne fut pas poursuivie.

Secteur K

Ce secteur avait livré un matériel important en surface (fig. 1 et 2). Ainsi deux tranchées, une de 21 × 4 m et une de 16 × 3 m, y furent creusées avec une pelle mécanique. La couche arable repose directement sur le B₂t. La seule structure consistait en un petit fossé peu profond, large de 30 cm, qui traversait les deux tranchées en direction nord-est - sud-ouest que nous avons en vain essayé de suivre par une tranchée supplémentaire en cette direction. Le remplissage de ce fossé consistait en un limon fort sableux jaune. Aucun élément archéologique n'a pu y être récolté.

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Dans le présent volume l'étude du matériel archéologique n'est pas exhaustive. En effet l'étude du matériel lithique fera l'objet d'un second volume.

Céramique

Les tessons de céramique sont généralement petits. Bien qu'un grand effort fut fait, nous n'avons pu reconstituer que quelques profils de vase, de sorte qu'il s'avère très difficile de déterminer avec précision le type de vase dont les tessons proviennent.

L'impossibilité de reconstituer des vases entiers ne nous permet pas d'établir une typologie propre. Nous nous sommes contentés d'une classification selon les neuf grandes subdivisions de la typologie établie pour la céramique Michelsberg par J. LÜNING (1968). Ce système nous permettra également une comparaison facile avec le matériel du Gué du Plantin (DE HEINZELIN, HAESAERTS, DE LAET, 1977) où la céramique est tout aussi fragmentaire.

L'essai de reconstitution a également été orienté vers l'évaluation à l'aide d'un conformateur de la forme des vases, dont seulement une partie du bord fut récoltée. Cela n'a pas toujours été aisé. En effet souvent le bord des vases n'est pas régulier de sorte que l'on éprouve quelques difficultés dans l'orientation des bords. Si nous avons donc tenu à dessiner les bords en les intégrant dans un profil de vase, il ne faut pourtant pas perdre de vue que cette reconstitution peut prêter à caution. L'archéologue averti en tiendra compte. Des restrictions de la part de l'éditeur ne nous ont pas permis de publier le dessin de tous les profils de col dont une reconstitution a été tentée. Pour remédier quelque peu à cette lacune, nous indiquerons le type, le diamètre du col et la provenance des vases, dont les dessins n'ont pas pu être imprimés.

Dans l'inventaire nous faisons suivre la description de chaque fragment de vase de l'indication du (ou des) carré(s) où il fut trouvé.

COLORIMÉTRIE

Bien que nous nous rendons compte que la couleur de la céramique est assez variable, nous avons essayé de déterminer la couleur de la surface extérieure et intérieure ainsi que celle de la pâte. Si plusieurs couleurs étaient présentes sur un seul tesson, la couleur prédominante fut déterminée. La couleur a été évaluée à l'aide des *Revised Standard Soil Color Charts* de OYAMA et TAKEHARA (1967). Nous n'avons pas essayé de déterminer la couleur de tous les tessons mais simplement d'un nombre représentatif.

De cette étude ressort que la surface interne de la céramique est le plus souvent de couleur brune (40,56 %), généralement jaunâtre (15,88 %), suivi de la couleur orange (30,65 %), tandis que de nombreux tessons (17,20 %) sont noirs. La surface externe est généralement plus claire, la couleur orange (46,99 %) étant prédominante, suivi du brun (42,08 %); le noir étant assez rare (4,74 %). La pâte est le plus souvent de couleur foncée, gris à noir (74,19 %), tandis que la couleur orange n'est représentée que par 10,14 %.

TYPLOGIE

Catégorie LÜNING 1: Gobelets

Pl. VI, 1: Partie du col d'un gobelet tulipiforme de type LÜNING 1 (*Gegliederte Tulpenbecher mit kugelförmigem Unterteil*); L25/7. Le bord externe est noirci (10YR5/1) sur 2 cm; le reste de la surface externe est plus clair (10YR6/3). Le bord interne est également noirci sur 3 cm.

Pl. VI, 2: Même type que le précédent; L22/8-9.

Pl. VI, 8: Même type que le précédent à parois assez épaisses; L27/14, 15, 20.

Pl. VI, 3: Partie du col d'un gobelet tulipiforme de type LÜNING 5 (*Gegliederte Tulpenbecher mit stark geschwungenem S-förmigem Profil*); K24/8, 9; M27/2, 9, 10.

Pl. VI, 6: Même type que le précédent; N25/4.

Pl. VII, 10: Même type que les précédents; K24/8.

Un dernier exemplaire du même type que les précédents présente un Ø de 14 cm; L26/19.

Pl. VII, 5: Partie du col d'un gobelet en forme de bourse de type LÜNING 12 (*Niedrige Beutelbecher*); J21.

Pl. VI, 7: Même type que le précédent; L22/3, 4; L23/23, 24.

Pl. VI, 4: Même type que les précédents; K23/10.

Pl. VI, 5: Partie du col d'un gobelet tulipiforme de type LÜNING 5 (*Gegliederte Tulpenbecher mit stark geschwungenem S-förmigem Profil*) ou peut-être à cause de l'épaisseur considérable des parois une jarre à provisions de forme LÜNING 2, type 3; J23/25 et L28/22, 23.

Pl. X, 1: Tessons d'un gobelet conique de forme LÜNING 3, type 14 (*Niedrige konische Becher*); K25/9, 14; L25/6, 11.

Pl. VII, 11: Partie du col d'un gobelet conique de forme LÜNING 3, type 15 (*Hohe konische Becher*); K24/14.

De nombreux fragments de col semblent appartenir à des gobelets coniques de forme LÜNING 3 (*Konische Becher*). Il s'agit des fragments suivants: Pl. VII, 7: La forte épaisseur des parois n'est qu'apparente. Les tessons sont frêles dans le sens vertical de sorte qu'une quantité importante de limon s'est infiltrée. La rugosité de la paroi intérieure fut également causée par l'état de très mauvaise conservation; L26/18. Ensuite: Ø 18 cm: L26/6, 11; Ø 17 cm: L25/17, 22; Ø 15 cm: L21/12;

Ø 18 cm: L25/16-18, 21-23; Ø 17 cm: L25/7; Ø 16 cm: M27/17, 18, 22, 23.
Pl. VII, 9: Partie du col d'un gobelet en forme LÜNING 4, type 17 (*Flaschenförmige Becher*); N28/12.

Pl. VII, 8: Même type que le précédent; L24/12.

De nombreux fragments de col peuvent être classés dans la catégorie des gobelets. Il est malheureusement impossible pour la majorité d'entre eux d'en spécifier le type. Il n'est d'ailleurs pas impossible que certains fragments proviennent de jarres à provisions. Il s'agit des fragments suivants: Pl. VIII, 4: K24/5, 10; Pl. VI, 10: L23/2, 7, 12; 11: M27/2, 3, 7, 8, 12, 13.

Ensuite: Ø 10 cm: L27/15; K24/11, 16, 21;

Ø 11 cm: L22/3, 4 ou L23/23, 24; L25/2, 3;

Ø 12 cm: K23/9; K24/14; L25/8, 13; P-Q/30;

Ø 13 cm: K24/7; K25/13; H24/23; K25/5; K23/5, 10, 15; J22/14, 19, 24;

Ø 14 cm: K23/3; L25/16-18, 21-23; L25/9-10;

Ø 15 cm: K24/20, 25; K23/8; K24/11, 16, 21;

Ø 16 cm: K23/13, 18, 23; L25/4-5; K24/13, 14, 18, 19, 23, 24; M25/7, 12; L22/3, 4, 8, 9; K24/14; K23/18, 19, 24, 25;

Ø 17 cm: K23/1, 6, 11; K23/4, 9, 14; L24/16;

Ø 18 cm: M24/5, 10; L27/19; K23/13, 14, 18, 19, 23, 24;

Ø 19 cm: M25; K23/2, 5, 7, 10, 12, 15;

Ø 20 cm: K22/13, 18, 23; K24/15, 20, 25; L25-26;

Ø 21 cm: L24/4, 9;

Ø 22 cm: M25/1, 5.

Catégorie LÜNING 2: Jarres à provisions

Pl. IX, 2: Tessons du col et de la panse d'une jarre à provisions de forme LÜNING 1, type 2 (*Vorratsgefäße mit abgesetztem Rand und Schulterbildung*); K23/4, 5, 9, 10, 14, 15.

Pl. VIII, 6: Même type que le précédent; L27/19.

Un autre exemplaire (Ø: 27 cm) provient de L27/14.

Pl. VI, 9: Partie du col d'une jarre à provisions de forme LÜNING 2, type 4 (*Vorratsgefäße mit geschweiftem Profil*); L27/14, 19.

Deux autres exemplaires (Ø 23 et 24 cm) proviennent respectivement de K25/6, 7 et L26/12.

Pl. VIII, 5: Tesson de l'épaule et de la panse d'une jarre à provisions de forme LÜNING 5, type 8 (*Flaschenförmige Vorratsgefäße*), ou plus probablement (?) de forme LÜNING 2, type 4 (*Vorratsgefäße mit geschweiftem Profil*); L25/6, 7, 11.

De nombreux fragments de col peuvent être classés dans la catégorie des jarres à provisions. Il s'agit des fragments suivants: Ø 26 cm: L26/13; Ø 23 cm: K24/20 et K22/24; Ø 22 cm: J20/1, 6; Ø 21 cm: M27/19 et M25; Ø 20 cm: K24/14; Ø 17 cm: J22/3.

Catégorie LÜNING 3: Bouteilles

Pl. IX, 1: Tessons du col, de l'épaule et de la panse d'une bouteille de forme LÜNING 3, type 7 (*Einfache grosse Flaschen*), ou peut-être une jarre à provisions de forme LÜNING 5, type 8 (*Flaschenförmige Vorratsgefäße*); L28/22, 23.

Pl. IX, 3: Tessons du col, de l'épaule et de la panse d'une bouteille de forme LÜNING 3, type 7 (*Einfache Flaschen*); K25/7, 12, 13, 16, 17.

Pl. VIII, 3: Même type que le précédent; M27/2, 3, 7, 8, 12, 13.

Pl. VIII, 1: Même type que les précédents; L27/14.

De nombreux tessons semblent appartenir à des cols de bouteilles. Il s'agit des fragments suivants:

Pl. X, 10: Bouteille; K22/12.

Ensuite: Ø 12 cm: L25/5, 10;

Ø 10 cm: L26/25; L27/14; K24/15, 20, 25; L22/2, 7; L28/13, 14;
L25/4;

Ø 8 cm: J24/14, 19, 24;

Ø 7 cm: L22/3, 4, 8, 9 ou L23/23, 24.

Des fonds à grande courbure pourraient appartenir à des bouteilles ou à des jarres à provisions:

Pl. VIII, 7: L25.

Pl. X, 7: L26/5.

Pl. X, 8: K25/25.

Pl. X, 13: K24/8.

Pl. X, 9: Tessons du col et de la panse d'une bouteille de forme LÜNING 1, type 1, variante 2 (*Ösenkranzflaschen mit hochsitzendem Ösenkranz*). Pâte, dégraissant et couleur de cette bouteille contrastent fortement avec le reste de la céramique (voir plus loin p. 32); K25/10, 15.

Pl. VIII, 2: Fragments d'une bouteille avec quatre anses à perforations verticales placées sur la partie supérieure de la panse. Il s'agit d'un type que l'on ne retrouve pas dans la typologie de LÜNING. S.J. DE LAET (1977: 128) a incorrectement attribué cette bouteille au type 9 de LÜNING. (*Kleine Flaschen mit Schulterösen*); K25/10.

Catégorie LÜNING 4: Vases à anse

Pl. X, 12: Fond légèrement concave provenant probablement d'une cruche; K23/14.

Catégorie LÜNING 5: Plats

Pl. X, 18: Partie d'un plat de forme LÜNING 1, type 1, variante 1 (*Beckenförmige Schüsseln*); M28/25.

Pl. VII, 1: Partie d'un plat de forme LÜNING 1, type 1, variante 2 (*Beckenförmige Schüsseln*). Pour la description de la pâte voir p. 32; L22/2, 7 ou L23/22.

Pl. VII, 2: Même type que le précédent; K25/25.

Pl. VII, 6: Même type que le précédent; L24/12.

Pl. IX, 4: Tesson d'une panse carénée, appartenant vraisemblablement au type 5 des plats coniques de forme LÜNING 2 (*Hohe Knickwandschüsseln mit einwärts geneigtem Rand*); K24/8, 9.

Catégorie LÜNING 6 (Pots) et 7 (Petites coupes et écuelles).

Pl. X, 11: Partie d'une petite coupe de forme LÜNING 1, type 1 (*Schälchen*); L22/3, 4, 8, 9 ou L23/23, 24.

Pl. X, 17: Même type que le précédent; H21/19.

De nombreux fragments de col appartiennent à des récipients très évasés. Certains attestent une légère convexité du récipient. Il est probable qu'ils peuvent se ranger parmi les plats (*Schüsseln*), les pots (*Töpfe*) ou les écuelles (*Schälchen, Teller*). Certains d'entre eux peuvent appartenir à d'autres types non définissables:

Pl. X, 3: L25/9, 10, 14, 15.

Pl. VII, 3: L28/13, 14, 18, 19.

Pl. VII, 4: K24/13, 14.

Ensuite: Ø 20 cm: L27/2, 3, 4, 7, 8, 9;

Ø 19 cm: M24/5, 10;

Ø 17 cm: M26/1, 2; L28/23; K25/22; K23/4, 5, 10, 14, 15; K25/8, 9, 12, 13, 16, 17, 18;

Ø 16 cm: S31/1 ou S32/21; K21; M27/4; H21/15, 20, 25; L26/13; K25/7, 12;

Ø 13 cm: K23/2, 5, 7, 10, 12, 15; L22/3, 4, 8, 9 ou L23/23, 24; L25/4, 5;

Ø 12 cm: K23/5, 10, 15.

Catégorie LÜNING 8: Puisettes

Pl. VII, 13: Tesson d'une puisette de type LÜNING 2 (*Schöpfer*); K24/10.

Pl. VII, 12: Tesson d'une puisette du type LÜNING 4 (*Schöpfer*); K24/4, 9.

Pl. X, 6: Fragment d'une poignée d'une puisette à perforation du type LÜNING 4a; K24/12, 17, 22.

Pl. X, 5: Fragment d'une poignée d'une puisette à deux perforations du même type que le précédent; L25/8, 13.

Pl. X, 4: Fragment d'une poignée d'une puisette à deux perforations du même type que le précédent. Ce fragment ne provient pas du secteur G, mais fut trouvé en surface à une dizaine de mètres au sud-ouest du secteur J.

Pl. XI, 34: Fragment du bord et de la languette d'une puisette d'un type spécial. La languette prend naissance à environ 2 cm au-dessous du bord. On peut comparer cette puisette avec celle de Miel et de Bodman (LÜNING, fig. 5, 7 et 59, 27); L25/12.

Pl. X, 2: Signalons finalement encore un grand tesson d'un récipient dont le bord présente une courbure qui fait penser à la languette d'une puisette, dont le type est indéfinissable; L24/17-22.

Catégorie LÜNING 9: Plats à pain.

La pâte des plats à pain est plus sableuse que celle des autres tessons.

Pl. X, 14: Tessons d'un disque en très mauvais état de conservation. Le bord est orné de vagues impressions de doigts; M25/16, 17, 21, 22.

Pl. X, 15: Tessons d'un disque dont une surface est légèrement convexe; K23/5.

Les mamelons

Les mamelons sont nombreux et variés. Il n'est généralement pas possible de les attribuer à une catégorie de vase précise. Il est possible que certains des éléments décrits séparément appartiennent au même vase.

On observe différents types de mamelons:

— Mamelons allongés dans le sens vertical avec perforation horizontale: Pl. XI, 2: M25/1; 3: M27/2, 3, 7, 8, 12, 13; 4: L25/6, 11, 12; 5: K22/12; 9: L25/5; 12: L25/5; 15: J22/5-J23/25; 1: K22/15, 20, 25; 10: K24/8.

Pl. XI, 11: Ce mamelon appartient probablement à une bouteille de forme LÜNING 1, type 1 (*Ösenkranzflachen mit hochsitzendem Ösenkranz*); L25/6.

— Mamelons larges allongés dans le sens vertical avec perforation horizontale: Pl. XI, 16: K22/7.

— Mamelons larges allongés dans le sens horizontal avec perforation verticale: Pl. XI, 14: K23/3, 8, 13; 13: K23/12.

— Mamelons allongés dans le sens horizontal avec perforation horizontale: Pl. XI, 6: K24/4; 8: M27/4, 9.

— Mamelons à renflements jumelés et perforation horizontale: Pl. XI, 7: L25/19, 24; 17: M25/9; 18: K24/10; 19: K24/20, 25; 20: L25/7; 21: K24/13, 14.

— Mamelons à renflements jumelés fort individualisés et perforation horizontale: Pl. XI, 22: L25/20, 25; 27: L25/9.

— Fragments d'*Ösenleiste*:

Pl. XI, 26: *Ösenleiste* comportant au moins cinq perforations verticales, situées sur une convexité assez marquée de la paroi. Elle appartient vraisemblablement à une bouteille de forme LÜNING 2, type 4 (*Ösenleistenflaschen*); S32/3.

Pl. XI, 29: *Ösenleiste* comportant une succession d'au moins trois bourrelets successifs à double perforation verticale, dont seulement le bourrelet central est conservé. Cet élément pourrait appartenir à une bouteille de forme LÜNING 2, type 4 (*Ösenleistenflaschen*), bien que notre type d'*Ösenleiste* ne se retrouve pas parmi les types illustrés par LÜNING; L26/5.

— Boutons épais non perforés :

Pl. XI, 23: L24; 24: K24.

Pl. XI, 25: Le bouton est situé au-dessous du bord du vase; L23.

— Petits boutons non perforés :

Pl. XI, 28: Série de trois petits boutons appliqués non perforés, L26/5.

Pl. XI, 31: Série de deux petits boutons; M27/4, 5.

Pl. XI, 30: Tesson du col d'un gobelet (?) avec deux boutons près du bord; M27/12, 15.

Pl. XI, 33: Tesson du même type; M27/19.

Pl. XI, 35: Le bouton est aplati; L24/10.

Pl. XI, 32: Bord d'un vase avec petit fragment d'un épaissement fort marqué; M25/1.

Les fragments de bord de vase

De nombreux fragments de bord de vase ne permettent plus la reconstitution du profil. Leur attribution typologique reste dès lors impossible.

ÉTUDE TECHNIQUE DE LA CÉRAMIQUE (B. BULCKENS)

L'objet de cette étude était la description des techniques de fabrication de la céramique, fondée sur l'analyse des différentes traces de façonnage, visibles à la lumière frisante. Afin de confirmer cette « lecture » de traces, la poterie a été imitée.

En considérant (1) les composants (argile et dégraissants), (2) les techniques de façonnage, (3) les techniques de cuisson et (4) autres facteurs accidentels et ultérieurs à la cuisson, nous avons pu distinguer 7 groupes de céramique (fig. 8).

Puisqu'il se peut que les tessons aient échoués dans des milieux de conservation très différents, ayant des effets sur la couleur, la dureté et la porosité, nous avons eu recours au nettoyage par cuisson. Après cuisson à 860° nous obtenons une couleur, une dureté et une porosité, qui ne correspondent certainement pas à l'état original du tesson. Ceci nous permet pourtant de comparer les différents groupes sur leurs matières colorantes (fer, manganèse, calcaire...), leur dureté et leur porosité. Par cette cuisson nous avons en effet une base de comparaison égale de tous les tessons.

Nous nous limitons ici à publier les conclusions de cette analyse.

Tous les tessons ont obtenu une couleur orange après cuisson dans un four électrique (860°) suite à la présence d'éléments de fer dans l'argile. Les différences d'intensité de cette couleur peuvent s'expliquer par la présence dans le sol d'oxydes de fer, de manganèse ou autre, qui se sont introduits dans le tesson, ou bien par des variations dans la concentration de ces oxydes dans la matière première, soit encore par l'emploi de pâtes provenant d'endroits différents.

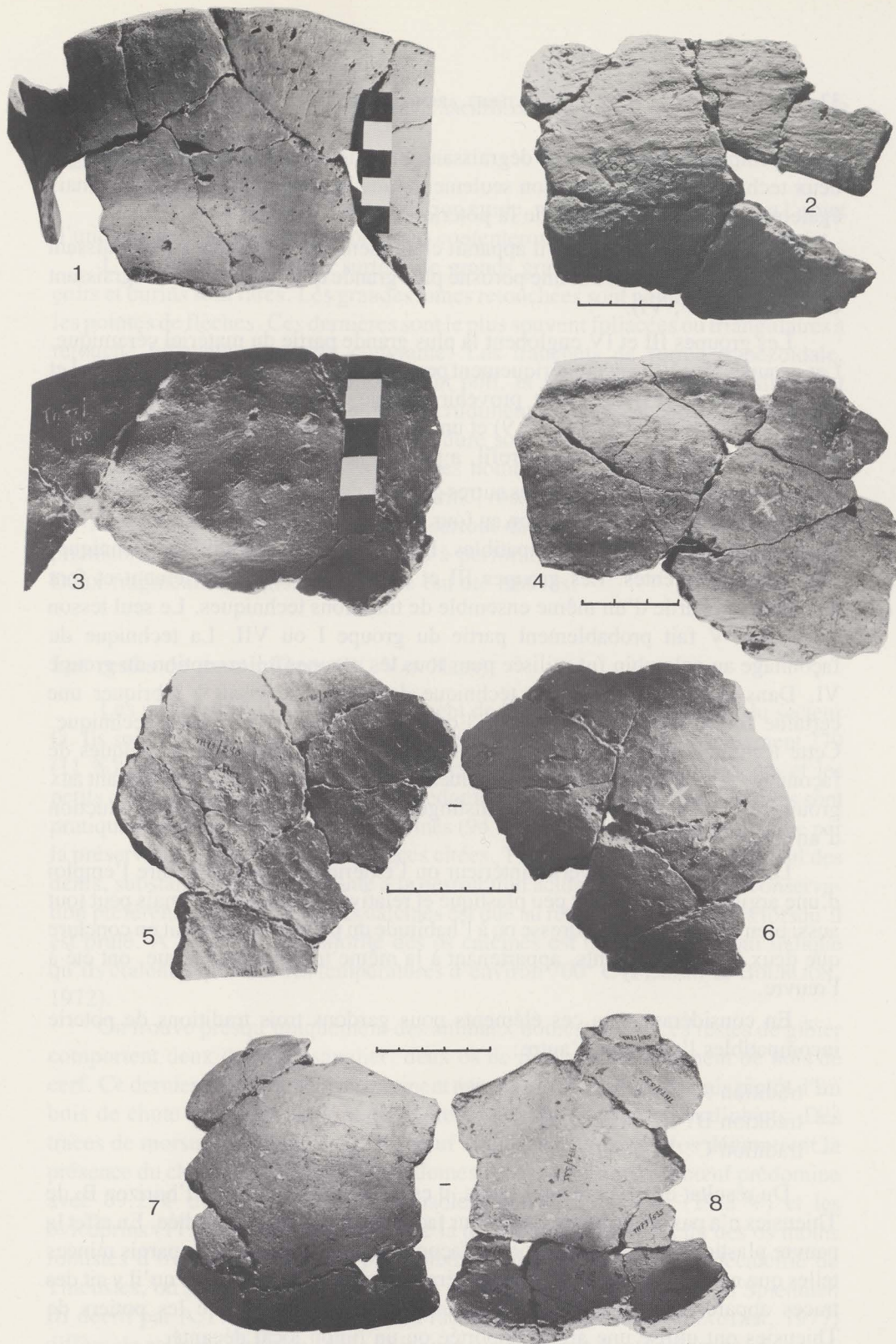


Fig. 8. Aspect de la surface de la céramique: 1: grandes cavités laissées par le dégraissant organique (groupe II); 2: stries horizontales sur la surface interne de la céramique du groupe III; 3: surface non repassée au chiffon mouillé (groupe IV); 4: cavité au centre et gros renforcement à l'extérieur du bord (groupe IV); 5: froncement de la paroi (groupe IV); 6: stries verticales, suite au lissage à l'état sec (groupe IV); 7-8: surface d'une puisette (groupe VI) lissée par un objet dur.

L'emploi de deux types de dégraissant, matériel organique ou silex, implique deux techniques différentes, non seulement dans la préparation de l'argile, mais également dans le façonnage de la poterie.

Des mesures de porosité il apparaît clairement que les groupes à dégraissant organique (I, II, V, VII) ont une porosité plus grande que les groupes à dégraissant de silex (III, IV, VI).

Les groupes III et IV englobent la plus grande partie du matériel céramique. Les groupes II et VI sont numériquement peu importants. Les tessons du groupe I et ceux du groupe VII semblent provenir chaque fois d'un seul récipient: une bouteille pour le groupe I (Pl. X, 9) et un plat pour le groupe VII (Pl. VII, 1). Un seul tesson, sans indication de profil, a pu être attribué au groupe V.

Le groupe I se différencie des autres groupes par un dégraissant organique très fin non identifié et par une cuisson au four. L'emploi d'un four et la cuisson à l'air libre sont deux éléments incompatibles. Ils indiquent deux traditions techniques totalement différentes. Les groupes III et IV se ressemblent fortement et font certainement partie d'un même ensemble de traditions techniques. Le seul tesson du groupe V fait probablement partie du groupe I ou VII. La technique du façonnage au colombin fut utilisée pour tous les groupes à l'exception du groupe VI. Dans ce dernier groupe la technique de façonnage visait à fabriquer une certaine forme (hémisphérique) que l'on n'obtient par aucune autre technique. Cette technique peut donc parfaitement coexister avec les autres techniques de façonnage. De cette façon on peut considérer le groupe VI comme appartenant aux groupes III ou IV. Le groupe VII se distingue des autres groupes par l'introduction d'un mouvement rotatif.

Le pinçage du bord vers l'intérieur ou l'extérieur du pot démontre l'emploi d'une argile respectivement peu plastique et relativement plastique, mais peut tout aussi bien être attribué à l'adresse ou à l'habitude du potier. On pourrait en conclure que deux potiers différents, appartenant à la même tradition technique, ont été à l'œuvre.

En considérant tous ces éléments nous gardons trois traditions de poterie incompatibles l'une avec l'autre :

- tradition A: I, (V?)
- tradition B: II, III, IV, VI
- tradition C: VII, (V?).

Du résultat des expériences faites, il est clair que le limon de l'horizon B₂ de Thieusies n'a pas été utilisé tel quel pour façonner la céramique étudiée. En effet la pauvre plasticité ne permettrait pas le façonnage de courbures et de parois minces telles que nous les rencontrons dans la céramique de Thieusies. Sans qu'il y ait des traces apparentes de ces activités, nous pouvons conclure que les potiers de Thieusies ont utilisé une argile importée ou un limon local décanté.

Materiel lithique

Le matériel lithique est fort riche. Son étude, n'étant pas terminée, fera l'objet d'une publication ultérieure. Nous nous contenterons ici d'un aperçu très restreint.

L'outillage se compose surtout de grands grattoirs sur éclat. Racloirs, perçoirs et burins sont rares. Les grandes lames retouchées sont nombreuses, ainsi que les pointes de flèches. Ces dernières sont le plus souvent foliacées ou triangulaires à retouche bifaciale, rarement couvrante. Les tranchets de forme trapézoïdale, certains avec un tranchant partiellement poli, et les haches polies en siles sont fréquentes. Il y a de nombreux outils fort rudimentaires avec encoche ou dentculés, parfois bifaciaux. Les haches en roche dure sont présentes, mais rares. Meules, polissoires et percuteurs en grès sont très nombreux.

Des centaines de fragments de fluorine, rose, verte ou bleue, furent recueillis sur l'ensemble de l'aire fouillée mais surtout dans les carrés K23-24. L'homme préhistorique en a fabriqué des perles à perforation biconique et surface polie. Deux fragments d'oligiste oolithique ont été trouvés.

Les restes de mammifères (W. VAN NEER)

Les restes osseux étudiés proviennent de la couche archéologique du secteur G. Ils sont très mal conservés. Au total il y a 2551 fragments, dont seulement 279 (11 %) sont déterminables. Parmi ces fragments déterminables les dents et les petits ossements postcrâniens brûlés prédominent. Les restes indéterminables sont pratiquement tous des ossements calcinés (94 %). Cette répartition s'explique par la préservation différentielle des pièces citées. Très souvent seulement l'émail des dents, substance la plus résistante à la destruction acide est préservé. La conservation préférentielle des fragments calcinés est due au rétrécissement de l'os lorsqu'il est brûlé. A Thieusies la majorité des os calcinés est blanchâtre, ce qui indique qu'ils étaient exposés à des températures d'environ 700° C (PERINET & BOUBLION, 1972).

On trouve presque uniquement des animaux domestiques. Les restes de gibier comportent deux dents de sanglier, deux os de renard et un fragment de bois de cerf. Ce dernier ne provient probablement pas d'un animal chassé, mais plutôt d'un bois de chute recolté comme matière première pour la fabrication d'objets. Des traces de morsure sur un astragle de bœuf et un seul fragment d'os démontrent la présence du chien. Parmi les animaux domestiques consommés le bœuf prédomine avec 69.2 % des fragments déterminables, suivi par le porc (19.8 %) et les ovicaprins (11.0 %). Tenant compte de la destruction préférentielle des os moins robustes d'ovicaprins qui s'est probablement produite dans le sol décalcifié de Thieusies, on peut dire que l'échantillon est fort comparable à celui du Spiennien III décrit par A.T. CLASON (1971). La faune du Gué du Plantin (GAUTIER, 1977) diffère de celle de Thieusies et de Spiennes surtout par la haute fréquence de porc.

Ces deux derniers sites se trouvaient probablement dans un environnement moins boisé que celui du Gué du Plantin. Le principal fournisseur de viande à Thieusies est le bœuf, avec 98.2 % du poids vivant total livré par les animaux domestiques. Cette prédominance de bœuf est typique des sites néolithiques moyens⁽¹⁾.

¹ Nous tenons à remercier Dr. A. Gautier qui nous a aidé à identifier quelques fragments difficiles et qui a relu ce texte.

DISCUSSION DES DONNÉES ET SYNTHÈSE PROVISOIRE

Le site de Thieusies, Ferme de l'Hosté, fut occupé par une population néolithique appartenant, d'après la céramique, au groupe Michelsberg.

LE SITE

L'emplacement géographique du site sur un promontoire à couverture limoneuse ou sablo-limoneuse fut certainement recherché par les populations Michelsberg en Belgique. La situation du site de Thieusies en bordure des terrains limoneux, qui s'étendent vers le nord et vers l'est, avait l'avantage de mettre à la portée des habitants les ressources certainement fort différentes des sols limono-sableux à l'est et sableux au sud-ouest du promontoire (REMY, 1975).

L'approvisionnement en eau était facilité par la présence de nombreuses sources en bas de la pente. Bien que nous ne connaissons par la provenance exacte du silex (STOCKMANS, BOSMANS, VERMEERSCH, 1980) débité sur le site, il est vraisemblable que la région de Mons par sa richesse en gisements de silex, a pu satisfaire la demande des habitants de Thieusies. L'homme néolithique a donc su mettre à son profit une situation géographique fort intéressante.

LES STRUCTURES

Lors de la fouille du secteur G-G' deux palissades furent découvertes. Dans ce secteur elles furent mises à jour sur une longueur de 38 m. Le tracé (fig. 1) semblait correspondre à une ancienne limite cadastrale actuellement effacée. Un contrôle le long de cette ancienne limite cadastrale a révélé l'existence de deux palissades dans le secteur H et d'une palissade dans le secteur J, dont la tranchée de contrôle ne fut certainement pas assez longue pour découvrir également l'autre palissade. La tranchée L ne nous a pas fourni des coupes à travers les palissades. Nous estimons que les palissades doivent se situer juste au nord de la tranchée. Il nous semble probable qu'aux endroits non fouillés le tracé des palissades correspond aux anciennes limites cadastrales, d'ailleurs mises en évidence par un ancien chemin (fig. 1, 2). Si notre hypothèse est valable, les palissades ont eu une longueur totale d'environ 580 m, délimitant ainsi un éperon barré d'une superficie de 20 ha.

La fouille du secteur G' nous indique que la palissade intérieure a subi des remaniements, dont l'importance nous échappe. En admettant que la structure des palissades est constante sur tout le tracé et en tentant compte de la moyenne de 1,65 poteaux par mètre courant pour la palissade intérieure et de 1,35 poteaux pour la palissade extérieure, les palissades étaient composées respectivement de 956 et de 782 poteaux. Le tracé mis à jour étant fort restreint, nous n'avons aucune indication sur d'éventuelles ouvertures dans ces palissades.

Nous n'avons fait qu'une tranchée de recherche pour savoir s'il y avait un fossé à l'extérieur de la palissade. Cette tranchée (H24/21-J24/21) nous indique

seulement que la topographie néolithique était fort différente de celle que nous observons maintenant. En effet, à l'extérieur de la palissade extérieure la surface du sol holocène descend très rapidement jusqu'à 2 m au-dessous de la surface actuelle. Il semble donc qu'en cet endroit la palissade longeait la pente raide du promontoir, actuellement déplacé vers le nord-ouest. L'aire fouillée à l'extérieur de la palissade intérieure fut assez large pour observer l'éventuelle présence d'un fossé, précédent cette palissade. Aucune trace d'un pareil fossé n'a été trouvée. Un autre argument plaide pour l'absence d'un tel fossé. En effet, aucune terre de rejet ne fut trouvée. Normalement cette terre de rejet aurait pu fournir une levée sur laquelle la palissade aurait pu être construite. Il n'en est rien. Nous pouvons donc conclure que tout au moins dans le secteur G les palissades n'étaient pas précédées d'un fossé.

Il n'en reste pas moins que la construction des palissades a du représenter un travail considérable: abattage des arbres, mise en longueur voulue, préparation de la section en segment, préparation du fossé de fondation et finalement la mise en place. Nous croyons que ceci n'est pas le travail de gens isolés, mais d'une communauté villageoise structurée.

Récemment U. BOELICKE (1976-77) a étudié les enceintes néolithiques. Il en ressort que ces enceintes sont généralement interprétées comme des fortifications. Il nous semble que les palissades massives de Thieusies ont pu avoir un rôle de fortification accentuant ainsi l'implantation du site sur une hauteur. Il est regrettable que nos fouilles n'ont pas pu suivre les palissades sur toute leur longueur afin d'en étudier les entrées.

Bien que la fouille des deux fossés dans le secteur A-D n'a été que trop partielle, il nous faut en dire un mot. Le fossé A-D est large de 5 à 6 m et semble avoir un fond plat à une profondeur qui dépasse 2 m. Il fut comblé par de la colluvion. Les charbons qui fournirent les dates de 1115 ± 45 B.P. (GrN-7015) et de 1210 ± 45 B.P. (GrN-7017) se situaient à une profondeur d'au moins 70 à 80 cm au-dessus du fond du fossé. Leur mise en place est certainement postérieure au creusement du fossé. Nous croyons donc qu'il serait faux d'interpréter ces faits dans ce sens que le creusement du fossé doit nécessairement se situer au IX^e siècle, après le Christ (MCKERRELL, 1975). Bien que de moindre importance le fossé B-C présente les mêmes caractéristiques avec du charbon provenant de 10 cm au-dessus du fond plat du fossé. La date de 1385 ± 50 B.P. (GrN-7016 C) se situe après calibrage (MCKERRELL, 1975) aux environs de 590-625 A.D.

La présence d'un matériel MK dans le remplissage ne peut pas être considérée comme une preuve d'un âge MK du creusement des fossés. En effet, partout à l'intérieur des palissades le matériel MK est très important et l'on peut donc le trouver dans toute structure postérieure à l'occupation MK. Il ne nous semble pourtant pas impossible que les deux fossés datent de l'occupation MK. En effet, une fois l'occupation terminée, la forêt a repris sa place sur le plateau. A ce moment là les fossés n'étaient qu'en partie colmatés. Ceci n'est d'ailleurs pas invraisemblable.

ble quand on observe que même actuellement encore le fossé MK de Chaumont-Gistoux a été conservé sous bois (GRAFF, LENOIR, 1969). Ce ne serait que lors du défrichement et de la mise en culture définitive des terres que les fossés ont été très rapidement colmatés. On est tenté de voir dans la couche assez épaisse de charbon dans le fossé A-D, les restes de ce défrichement qui se situerait au début de la période carolingienne. Le fond plat des fossés est un autre argument en faveur d'une date MK. En effet les fossés MK sont, presque sans exception, caractérisés par un fond plat (BOELICKE, 1976-77). Finalement il est assez frappant que les deux fossés sont parallèles aux deux palissades, ces dernières certainement d'âge MK.

LES HABITATIONS

Les trous de poteau en alignements suggèrent la présence de constructions à l'intérieur de la palissade intérieure.

Les fouilles des sites MK (DE LAET, 1979) n'ont malheureusement fourni que quelques plans de maison. Pour autant qu'on puisse en juger actuellement ces plans ne suggèrent pas de plan typique d'une maison MK, qui pourrait nous guider dans nos reconstitutions. Pour l'instant la meilleure interprétation de nos données nous semble être d'accepter la présence de trois petites constructions, dont celle des carrés K-L/24-25 serait la plus caractéristique (fig. 9, III).

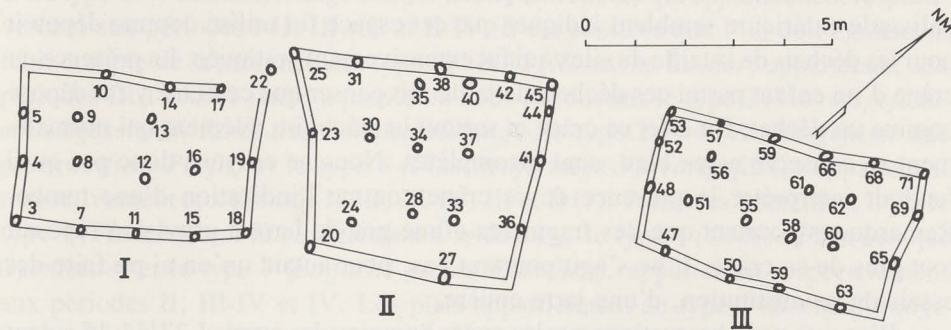


Fig. 9. Réconstitution du plan des trois constructions MK dans le secteur G.

La construction III est constituée par six rangées de trois à quatre pieux. Cette construction se présente ainsi en forme d'un rectangle de 5,5 sur 3 m. La construction I est plus petite et ne présente que cinq rangées de pieux. Elle est également de forme rectangulaire mesurant 5 sur 3 m. La dernière (II) est moins régulière, peut-être à cause de certains travaux de remplacement de poteaux ; elle mesure 5 sur 4 m.

Dans cette interprétation des données de la fouille nous nous heurtons tout spécialement au fait que l'implantation des poteaux est très serrée, surtout à

l'intérieur des constructions. La circulation à l'intérieur de tels bâtiments nous semble assez difficile. Cet inconvénient disparaît si on accepte que certains poteaux à l'intérieur du rectangle ne montaient pas jusqu'au toit mais avaient une fonction de soutenir un plancher. L'enfoncement des poteaux semble pourtant constant de sorte que nous n'y trouvons aucun élément qui pourrait nous éclairer quant à leur fonction dans la construction. Remarquons cependant que certaines constructions danubiennes présentent des implantations presque aussi serrées.

La couche f, provenant vraisemblablement d'une désintégration lente d'un pisé, nous indique que les parois étaient constituées par du pisé. Nous ignorons pourtant si les parois coïncidaient avec les rangées de poteaux extérieures. Contrairement aux habitudes danubiennes, le limon argileux ayant servi à la confection du pisé ne semble pas provenir de fosses en relation directe avec les constructions. En effet, à l'exception de la fosse X aucune des fosses du secteur G n'est assez profonde pour permettre l'exploitation de l'horizon B2t. Nous n'avons aucune indication sur la façon dont le toit était couvert.

L'extension non interrompue de la couche f, ainsi que le fait que l'aire de grande densité en silex semble buter contre la rangée de poteaux la plus septentrionale, suggèrent que les trois constructions ont existé en même temps. Ce dernier fait plaide d'ailleurs en faveur de l'hypothèse que la paroi orientée vers le nord ne comportait pas de porte.

L'accumulation de silex entre les parois septentrionales des constructions et la palissade extérieure semblent indiquer que cet espace fut utilisé comme dépotoir pour les déchets de la taille du silex qui fut extensivement pratiquée. La présence du crâne d'un enfant parmi ces déchets de taille fait penser que ce crâne y fut déposé comme un déchet. En effet ce crâne et surtout la mâchoire, élément qui normalement se conserve assez bien, sont incomplètes. Nous ne croyons donc pas qu'il faudrait interpréter la présence de ce crâne comme l'indication d'une tombe. Remarquons pourtant que des fragments d'une grande jarre à provision reposait tout près de ce crâne. Il ne s'agit pourtant pas, pour autant qu'on ait pu faire des essais de reconstitution, d'une jarre entière.

Bien que nos observations sur les restes humains des carrés L27/14-15 soient fort restreintes, il nous semble acceptable d'y voir les restes d'une tombe MK. Bien qu'un matériel archéologique se trouve à l'état très dispersé tout autour des ossements, aucune pièce n'a pu être interprétée comme appartenant à la tombe. Le défunt fut vraisemblablement déposé sur le dos dans une fosse (?) peu profonde, orientée est-ouest. La tête se trouvait du côté ouest.

L'interprétation des fosses dans le secteur G est malaisée. Il nous semble pourtant fort probable que les nombreux fragments de limon brûlé (torchis) indiquent des aires de foyer. Remarquons pourtant qu'aucune structure de foyer construit n'a été observée. Il s'agirait donc de foyers assez lâches. Un inconvénient supplémentaire dans notre système d'interprétation réside dans la difficulté que nous avons à intégrer les foyers dans les constructions. Les fosses, à part peut-être

la fosse X, n'ont pas pu servir à l'extraction du limon argileux de l'horizon B_{2t}, tel qu'on l'observe dans les zones d'habitat du Danubien. Elles ne sont en effet pas assez profondes.

Les fosses du secteur G' ont certainement du avoir une fonction fort spécifique, que nous ne connaissons malheureusement pas. La présence de nombreux fragments de limon brûlé ainsi que du charbon suggère que l'on y a fait du feu. Était-ce des endroits de cuisson pour la céramique ? La température que le limon a subi fut certainement assez élevée puisque certains fragments de limon ont subi une fusion. Il nous semble probable que toutes les fosses du secteur G' se situent durant la même phase d'occupation. Ceci impliquerait que leur creusement soit postérieur à la ruine de la palissade extérieure, recoupée par la fosse XVI. Ainsi ce seraient les structures les plus récentes du site.

LA CÉRAMIQUE

L'analyse typologique de la céramique fort fragmentaire nous permet de situer le matériel de Thieusies à l'intérieur de l'évolution typologique telle que J. LÜNING (1968) l'a établie.

Parmi les gobelets nous avons pu noter la présence du type 1 (*Gegliederte Tulpenbecher mit kugelförmigem Unterteil*), du type 5 (*Gegliederte Tulpenbecher mit stark geschwungenem S-förmigem Profil*), du type 12 (*Niedrige Beutelbecher*) et du type 17 (*Flaschenförmige Becher mit hohem Rand*) qui appartiennent respectivement aux périodes I-II, III, III et II-IV. Il est possible que l'on doit également tenir compte de la présence des types 14 et 15 (*Konische Becher*) appartenant aux périodes III-IV. Des jarres à provision nous retrouvons le type 2 (*Vorratsgefäße mit abgesetztem Rand und Schulterbildung*), le type 3 et 4 (*Vorratsgefäße mit geschweiftem Profil*) et le type 8 (*Flaschenförmige Vorratsgefäße*) appartenant respectivement aux périodes II-III, III-IV, III et II (?). Parmi les bouteilles, il y a le type 1 (*Flaschen mit hochsitzendem Ösenkranz*), le type 4 (*Grosse Flaschen mit Ösenleiste*) et le type 7 (*Einfache grosse Flaschen*), appartenant respectivement aux périodes II, III-IV et IV. Les plats appartiennent au type 1 (*Bechenförmige Schüsseln*) des périodes II-III et au type 5 (*Hohe Knickwandschüsseln*) de la période III.

Les autres types de céramique ne permettent pas une attribution à une période précise.

L'analyse typologique de la céramique nous permet de situer l'occupation du site de Thieusies dans les périodes II et III. Il n'y a que deux fragments d'*Ösenleiste* qui doivent être attribués à la période IV. Une d'entre elles (Pl. XI, 26) fut trouvée dans la fosse XV du secteur G'. Cette fosse est la structure la plus récente de l'occupation MK. L'autre *Ösenleiste* (Pl. XI, 29) provient de la partie est du dépotoir. La majorité des trouvailles et en tout cas celles qui sont associées aux constructions se situent dans la période II et III de la séquence typologique de J. LÜNING.

Ainsi le site de Thieusies, Ferme de l'Hosté, se place dans la même période que le site MK du Gué du Plantin (de HEINZELIN, HAESAERTS, DE LAET, 1977). A Thieusies pourtant l'occupation semble avoir duré plus longtemps puisqu'elle ne se termine qu'avec la période IV.

Une confrontation entre les résultats de l'analyse typologique et technique de la céramique nous indique que la tradition B est responsable pour la fabrication de la quasi-totalité de la céramique. Une bouteille à anse (Pl. X, 9) et un plat (Pl. VII, 1) sont les seuls éléments qui appartiennent à d'autres traditions. L'hypothèse la plus plausible est de considérer ces deux éléments comme étant une céramique d'importation. Nous n'avons pour l'instant aucune idée d'où pouvaient venir ces importations. La tradition B serait la tradition locale. Si l'on accepte que le secteur G' puisse être interprété comme une aire à cuisson, bien que plus tardif, il nous semble acceptable de supposer qu'il existait une tradition locale de fabrication de céramique sur le site même, également durant les périodes plus anciennes. Dans cette tradition locale l'utilisation de silex surtout mais également de matière organique pour le dégraissage de l'argile est une constante, que l'on retrouve d'ailleurs sur les autres sites MK de Belgique (DE LAET, 1979). Par rapport à la céramique du Gué du Plantin (de HEINZELIN, HAESAERTS, DE LAET, 1977), la céramique de Thieusies a des couleurs plus claires et des parois (\bar{X} de l'épaisseur = 7,10 mm) considérablement plus minces que celles du Gué du Plantin (\bar{X} = 8,11 mm). Pour le façonnage de la céramique le potier local faisait appel à deux techniques complémentaires: le colombinage et l'évidement d'une boule d'argile. La cuisson de la céramique locale se faisait uniquement à l'air libre. De part la présence d'une bouteille de type MK II (groupe I), mais provenant d'une importation, il semble que d'autres potiers MK connaissaient pourtant déjà l'utilisation d'un four, vraisemblablement peu élaboré.

Remarquons finalement que l'utilisation d'anses de différentes formes est fort en vogue chez les potiers de Thieusies.

LA CHRONOLOGIE DU SITE

Les structures et la stratigraphie nous suggèrent une occupation du site en plusieurs phases.

Phase I: construction de la palissade intérieure, qui elle-même a subi des changements.

Phase II: mise en place de la palissade extérieure et des trois constructions rectangulaires. Le dépotoir de silex ainsi que les fosses riches en matériel archéologique ont été fonctionnels pendant cette phase. Le crâne d'enfant date probablement de la fin de cette phase. Si l'homme MK avait l'habitude d'enterrer ses morts à l'intérieur de l'enceinte du site, il est probable que la tombe L27/14-15 se situe également durant cette phase.

Phase III: creusement des fosses du secteur G'.

En nous fondant sur la présence d'une *Ösenleiste* dans la fosse XV du secteur G', il nous semble acceptable que la phase III se place dans la période typologique du MK IV. Les deux premières phases se situeraient durant le MK II et III.

U. BOELICKE (1976-77) a attiré l'attention sur le fait que les sites fortifiés du MK ancien n'ont que de rares restes d'occupation à l'intérieur de l'enceinte. À l'intérieur des sites fortifiés du MK récent, les trouvailles et les structures sont par contre fort nombreuses. Dans son ensemble le site de Thieusies se classe très clairement parmi la seconde catégorie. En effet le secteur G atteste la présence de constructions et d'un important matériel archéologique. Ailleurs les ramassages en surface à l'intérieur du tracé probable des palissades ont fourni un matériel très riche. Malheureusement les fouilles effectuées dans certaines des concentrations (fig. 1,1) de matériel archéologique n'ont pas donné les résultats espérés. Ces fouilles n'ont probablement couvert qu'une trop petite surface. Nous sommes convaincu que le matériel amené en surface par la charrue à l'ouest de la tranchée J est une indication incontestable d'une aire d'occupation: en 1979 nous avons pu y récolter un matériel frais aussi bien lithique que céramique e.a. un fragment d'une puisette (Pl. X, 4).

Les remarques de U. BOELICKE (1976-77) nous suggèrent que les constructions du site de Thieusies et donc la phase II pourrait coïncider avec la période typologique III. Si l'on accepte que durant la phase I il n'y avait que peu d'éléments archéologiques à l'intérieur de la palissade intérieure on y trouverait un argument pour corréler la phase I avec la période II de J. LÜNING (1968). Cette corrélation entre phases d'occupation de Thieusies et la séquence typologique n'implique certainement pas que les limites entre les phases et celles entre les périodes coïncident. Tout ceci reste d'ailleurs assez conjectural.

Même si l'on accepte que les deux fossés du secteur A-D se situent durant l'occupation MK, nous n'avons pour l'instant aucun argument pour pouvoir les corréler avec les différentes phases d'occupation du site.

Les quatre datations au ^{14}C ne permettent pas de différencier les différentes phases d'occupation du site. En effet les dates 5.250 ± 45 (GrN-7012) et 5.070 ± 70 (GrN-7240) ont été effectuées sur du charbon provenant d'un foyer de la fosse VII. Ce foyer se situe dans le coin est de l'habitation II et il n'y a aucun doute qu'il appartient à la phase II. Les dates 5.300 ± 130 (Lv-776D) et 5.130 ± 65 (Lv-775) par contre ont été obtenues à partir de charbons provenant du remplissage de la tranchée de fondation de la palissade. La première date provient d'un tronçon de palissade dont nous ne savons pas s'il se rattache à la palissade intérieure ou extérieure. Le fait que Lv-776D est la date la plus ancienne de Thieusies suggère que le tronçon de palissade du secteur J se situe plutôt dans la phase I et est donc à relier à la palissade intérieure. La seconde date provenant de la palissade intérieure ne fait que confirmer les datations obtenues pour le foyer de la phase II. Ceci n'est pas une contradiction en soi puisque l'on connaît des cas où il y a eu une période

1977). En effet toutes les dates ne sont peut-être pas bonnes et il faudrait pouvoir étudier ces problèmes chronologiques en tenant davantage compte des différentes régions géographiques, surtout si l'on veut comprendre la progression du courant MK.

Le moins que l'on puisse avancer c'est que les dates de la phase II de Thieusies cadrent bien avec la période de transition entre la période typologique II et III. Au niveau belge les dates du Kemmelberg (VAN DOORSELAER, DE MEULEMEESTER, PUTMAN, 1974) se situeraient déjà davantage dans la période typologique III. Il nous faut pourtant attendre la publication plus complète du matériel céramique et lithique dans lequel il y a probablement une forte influence du Chasséen du Bassin Parisien.

Il est regrettable que les dates du Gué du Plantin (DE HEINZELIN, HAESAERTS, DE LAET, 1977: 29-30) aient un écart type tellement grand de sorte qu'elles ne peuvent nous apporter que très peu de choses. Ces dates représentent déjà un choix, assez arbitraire semble-t-il, parmi sept datations effectuées au laboratoire de l'I.R.P.A. Le résultat des autres datations du niveau MK fut rejeté, étant jugé trop jeune probablement à cause d'une contamination au laboratoire. N'y a-t-il pas possibilité que cette contamination ait en quelque sorte également influencé les datations admises? Dans le matériel archéologique on n'observe en effet aucun élément qui pourrait faire croire que l'occupation du site ait duré jusqu'à la période typologique IV-V, qui se situe dans la période en question (MOOK, LANTING, 1977: 65).

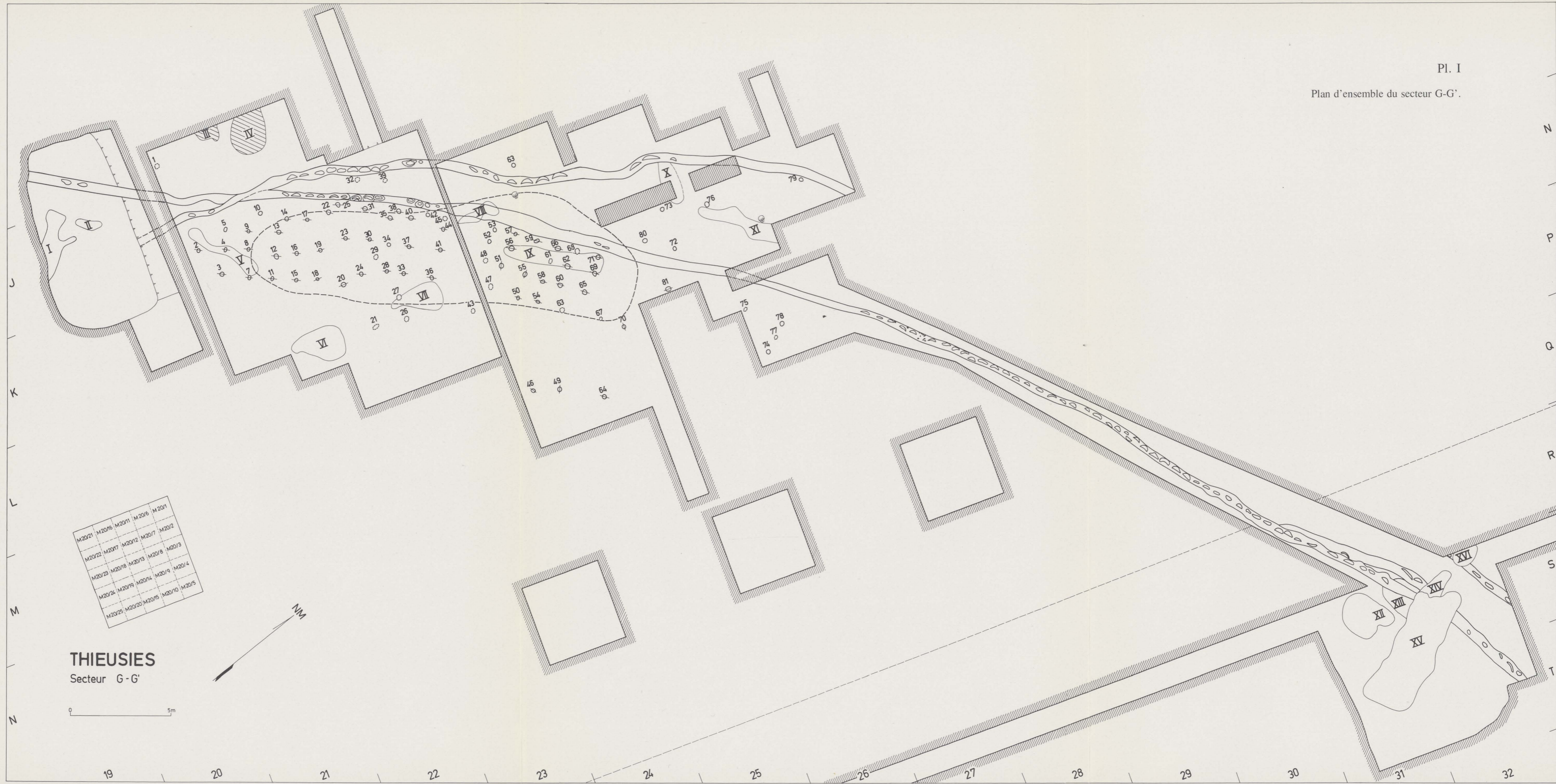
BIBLIOGRAPHIE

- BOELICKE, U., 1976-77, Das neolithische Erdwerk Urmitz. *Acta Praehistorica et Archaeologica* 7/8: 73-121.
- CLASON, A.T., 1971, The Flint-mine Workers of Spiennes and Rijckholt-St. Geertruid and their Animals. *Helinium*, XI: 3-33.
- de HEINZELIN, J., HAESAERTS, P., DE LAET, S.J., 1977, Le Gué du Plantin (Neufvilles, Hainaut), site néolithique et romain. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, XVII, De Tempel, Brugge.
- DE LAET, S.J., 1979, Prehistorische Kulturen in het Zuiden der Lage Landen. Universa, Wetteren.
- DE MUNCK, E., 1901, Observation sur quelques gisements préhistoriques de la région de Mons. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, 19: 1-19.
- GAUTIER, A., 1977, Faune, in de HEINZELIN, J., HAESAERTS, P., DE LAET, S.J., Le Gué du Plantin (Neufvilles, Hainaut), site néolithique et romain. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, XVII, De Tempel, Brugge, 44-51.
- GRAFF, Y., LENOIR, P., 1969, Découverte d'un site Michelsberg à Chaumont-Gistoux. *Romana Contact*, III-IV: 8-43.
- LANTING, J.N., MOOK, X.G., 1979, The Pre- and Protohistory of the Netherlands in Terms of Radiocarbon Dates. Groningen.
- LEVA, C., HUSS, J.J., 1975, Recent Archaeological Discoveries in Belgium by Low-level Photography and Geophysical Survey. *Research Report of the Council for British Archaeology*, 12: 81-102.
- LÜNING, J., 1968, Die Michelsberger Kultur - Ihre Funde in zeitlicher und räumlicher Gliederung. 48. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 1967*, De Gruyter, Berlin.
- LÜNING, J., ZÜRN, H., 1977, Die Schussenrieder Siedlung im «Schlösslesfeld» Markung Ludwigsburg. Müller & Gräff, Stuttgart.
- MCKERRELL, H., 1975, Correction Procedures for C-14 Dates. in WATKINS, T. (Ed.), *Radiocarbon: Calibration and Prehistory*, Edinburgh University Press: 47-100.
- MOOK, W.G., MUNAUT, A.V., WATERBOLK, H.T., 1977, Determination of Age and Duration of Stratified Prehistoric Bog Settlements. *Proc. 8th Int. Conf. Radiocarbon Dating*, Lower Hutt City, New Zealand: F27-39.
- OYAMA, M., TAKEHARA, H., 1967, Revised Standard Soil Color Charts. Japan.
- PERINET, G., BOUBLION, F., 1972, Etude cristallographique des ossements brûlés de la grotte de l'Hortus. *Etud. Quar. Univ. Provence, Mém.*, 1: 517-518.
- REMY, J., 1975, Carte des sols de la Belgique, Obourg 140E. I.R.S.I.A.
- STOCKMANS, C., BOSMANS, H., VERMEERSCH, P.M., in press, Trace Element Analysis of Belgium Flint Mine Products. *Proc. of the IIIth International Symposium on Flint*, Maastricht 1979.

- VAN DOORSELAER, A., DE MEULEMEESTER, J., PUTMAN, R. & J.L., 1974, Resultaten van zes opgravingscampagnes op de Kemmelberg. *Archaeologia Belgica*, 161, Brussel.
- VERMEERSCH, P.M., WALTER, R., 1972, Un éperon barré à Casteau. *Archeologie*: 20-21.
- 1973a, Casteau-Thieusies, Camp Michelsberg. *Archéologie de la Région de Mons, Maison de la Culture de Mons*: 66-67.
- 1973b, Seconde campagne de fouille à Casteau-Thieusies. *Archeologie*: 90-93.
- 1974, Troisième campagne de fouille à Thieusies. *Archeologie*: 96.
- 1975a, Quatrième campagne de fouille à Thieusies. *Archeologie*: 87.
- 1975b, Le site néolithique à Thieusies. *Archaeologia Belgica*, 177: 9-13.
- 1976, Thieusies: bijkomende datering van de Michelsbergnederzetting, *Archeologie*: 62.
- 1978, Die Palisadengräben des Michelsberger Fundplatzes in Thieusies (Belgiën). *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 8: 169-176.

TABLE DES MATIERES

Introduction	5
La Fouille	7
Secteur G	7
La stratigraphie	8
Les structures	10
La couche archéologique	10
Les fosses	10
Les palissades	11
Les trous de poteau en alignements	13
La répartition du matériel archéologique	15
Les autres éléments structuraux	16
Les ossements humains	17
Les autres secteurs	19
Le matériel archéologique	24
Céramique	24
Colorimétrie	24
Typologie	25
Etude technique de la céramique (B. Bulckens)	30
Matériel lithique	33
Les restes de mammifères (W. Van Neer)	33
Discussion des données et synthèse provisoire	35
Le site	35
Les structures	35
Les habitations	37
La céramique	39
La chronologie du site	40
Bibliographie	45
Table des matières	47



M20/21	M20/16	M20/11	M20/6	M20/1
M20/22	M20/17	M20/12	M20/7	M20/2
M20/23	M20/18	M20/13	M20/8	M20/3
M20/24	M20/19	M20/14	M20/9	M20/4
M20/25	M20/20	M20/15	M20/10	M20/5

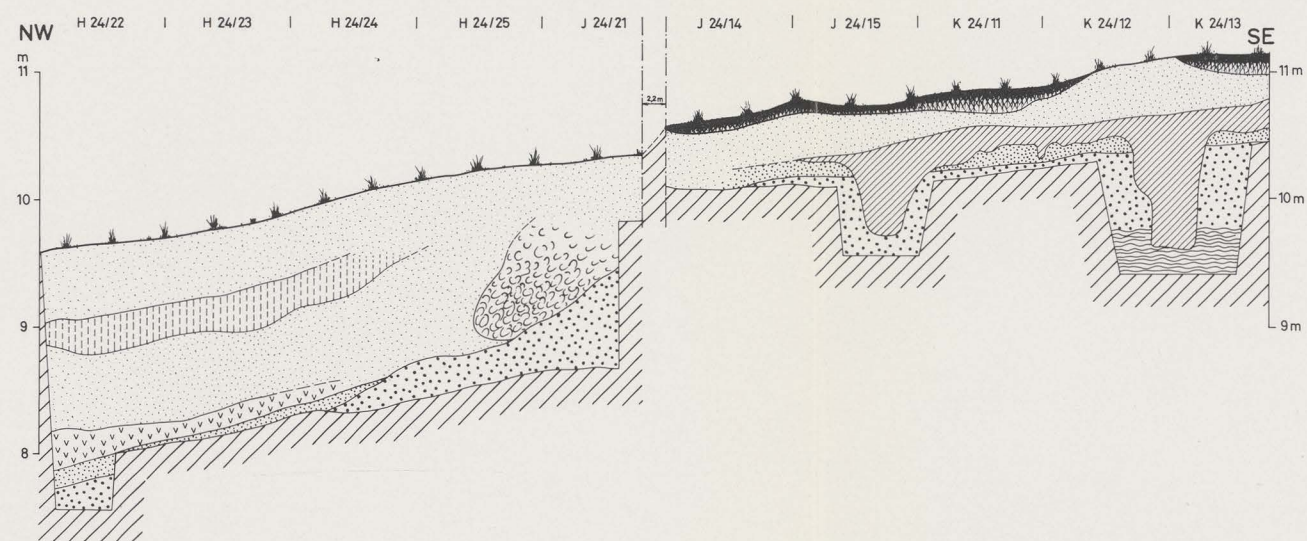
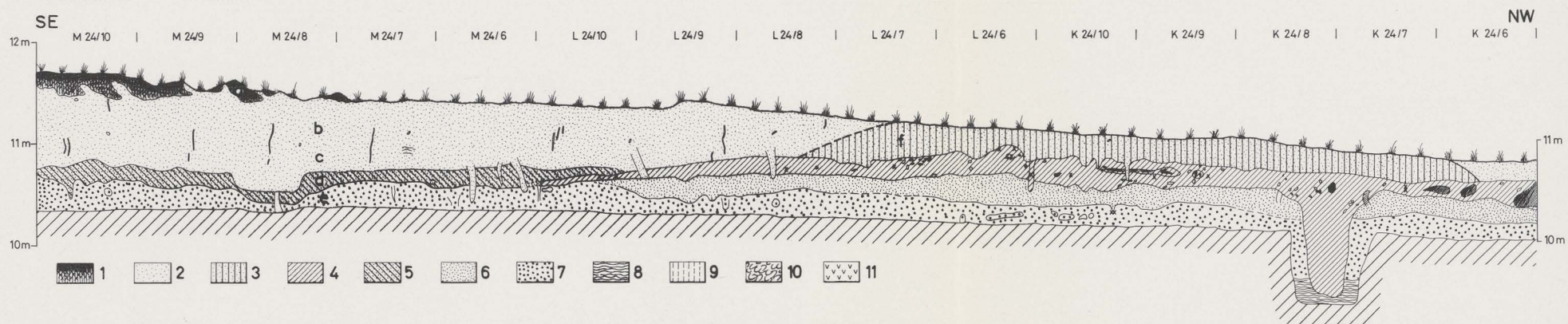
THIEUSIES
Secteur G-G'

0 5m



19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32

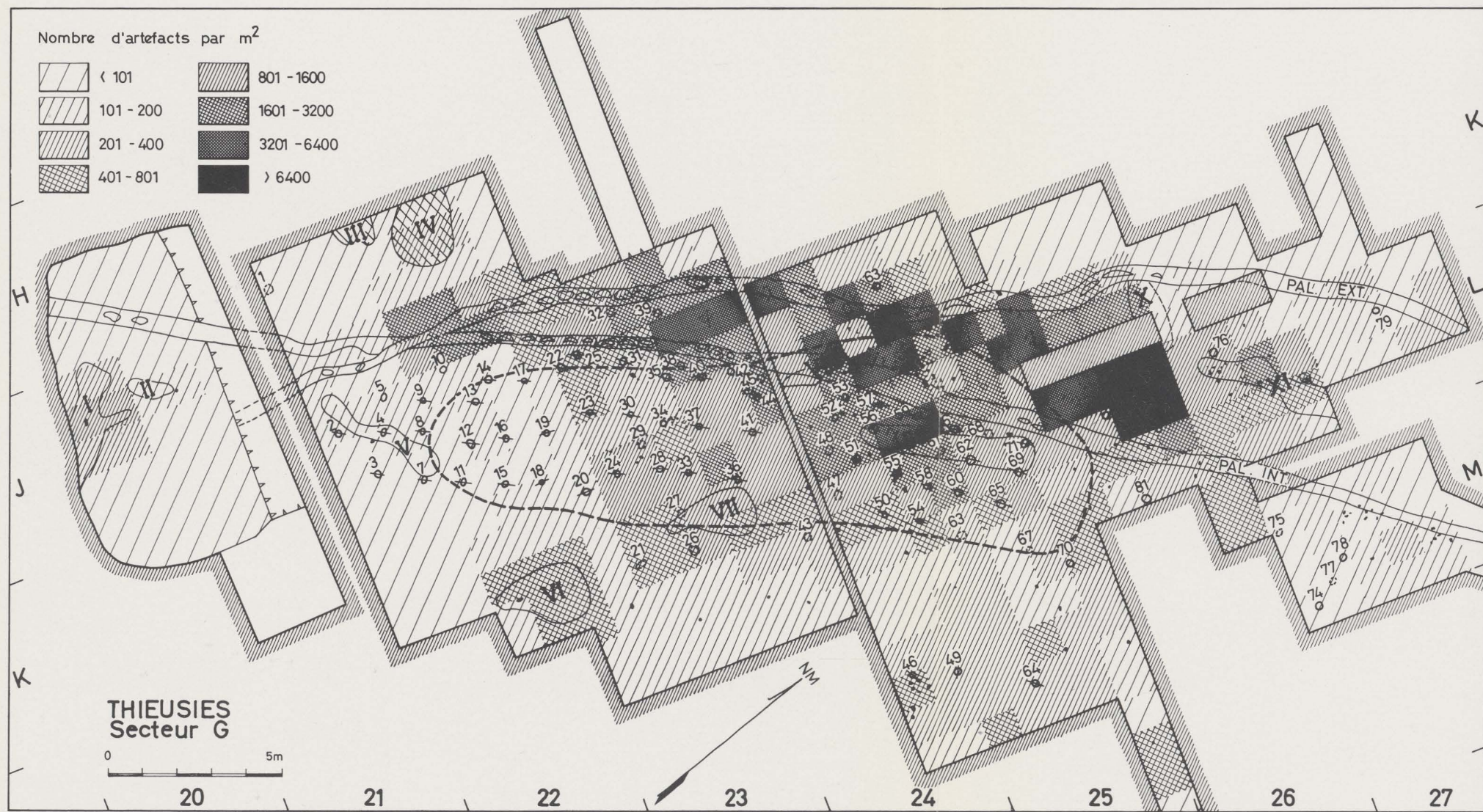
THIEUSIES Secteur G

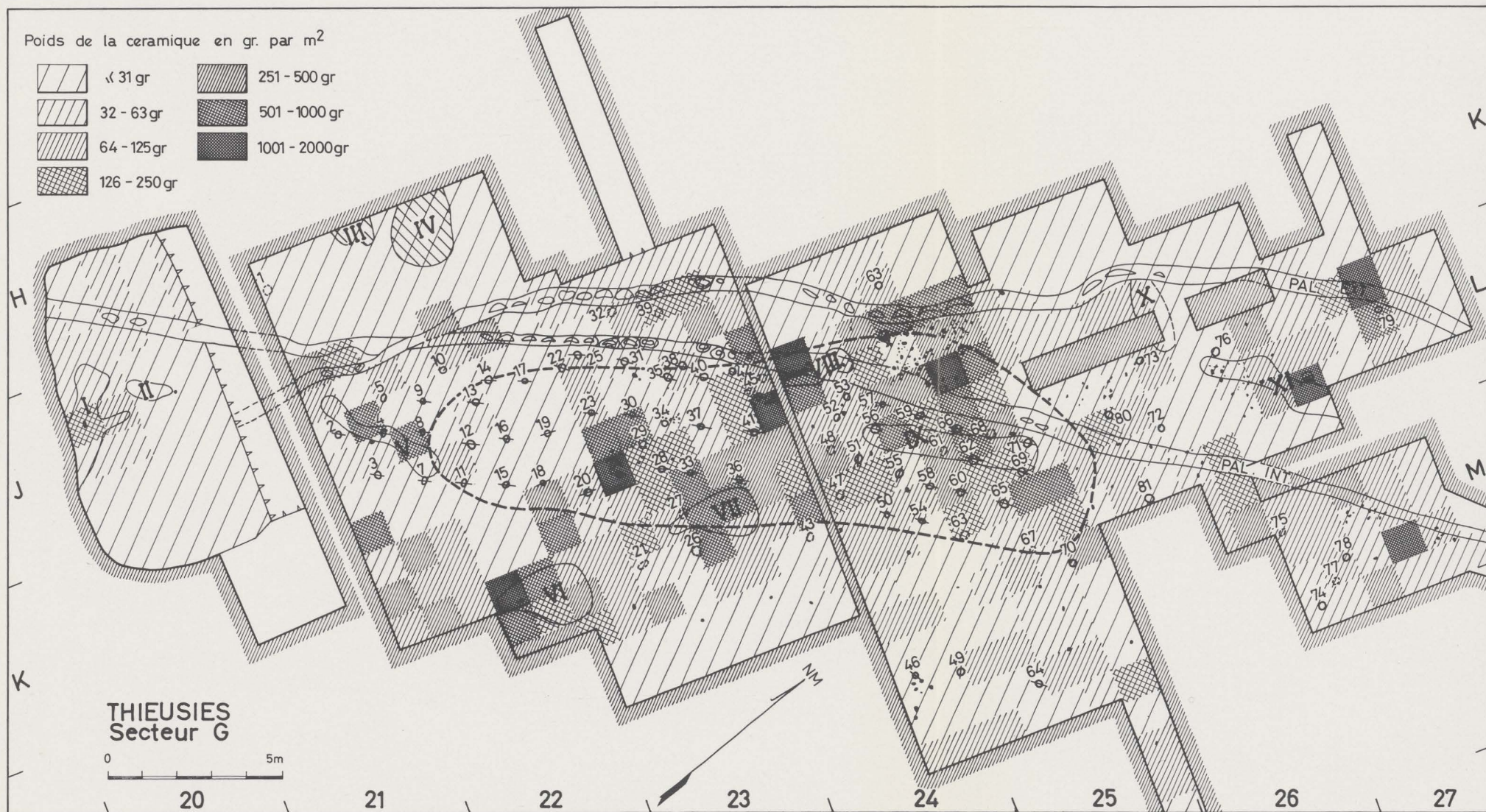


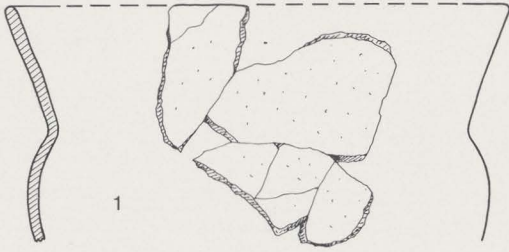
Coupes dans le secteur G: 1: couche arable; 2: colluvion; 3: sédiment limono-argileux; 4: couche archéologique; 5: horizon A2 légèrement déplacé; 6: horizon A2; 7: horizon B2t; 8: limon finement lité; 9: limon gleyifié; 10: limon bariolé; 11: limon humifère; a-f: échantillon analysé.



Plan d'ensemble du secteur G. Les points noirs correspondent à des fragments de roche non débitée, les chiffres romains à des fosses et les chiffres arabes à des trous de poteau.







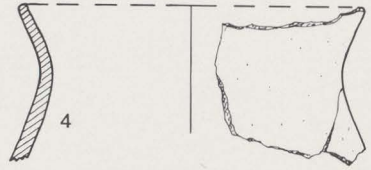
1



2



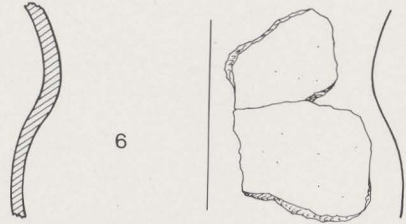
3



4



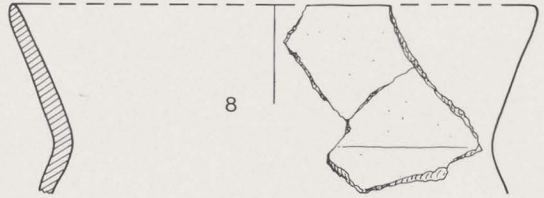
5



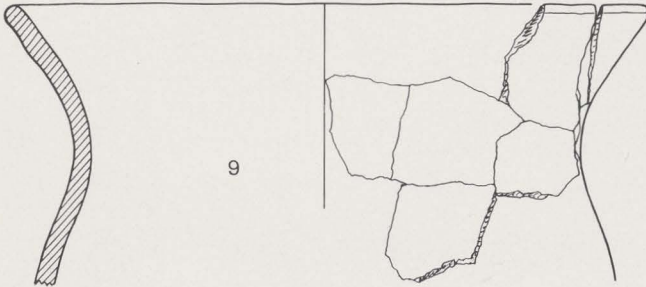
6



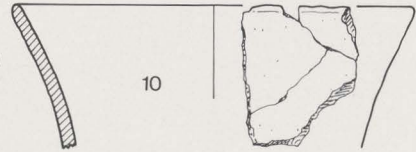
7



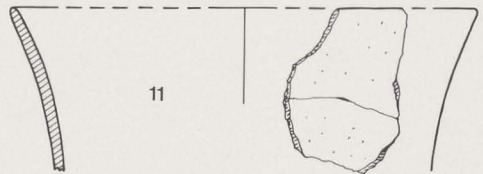
8



9

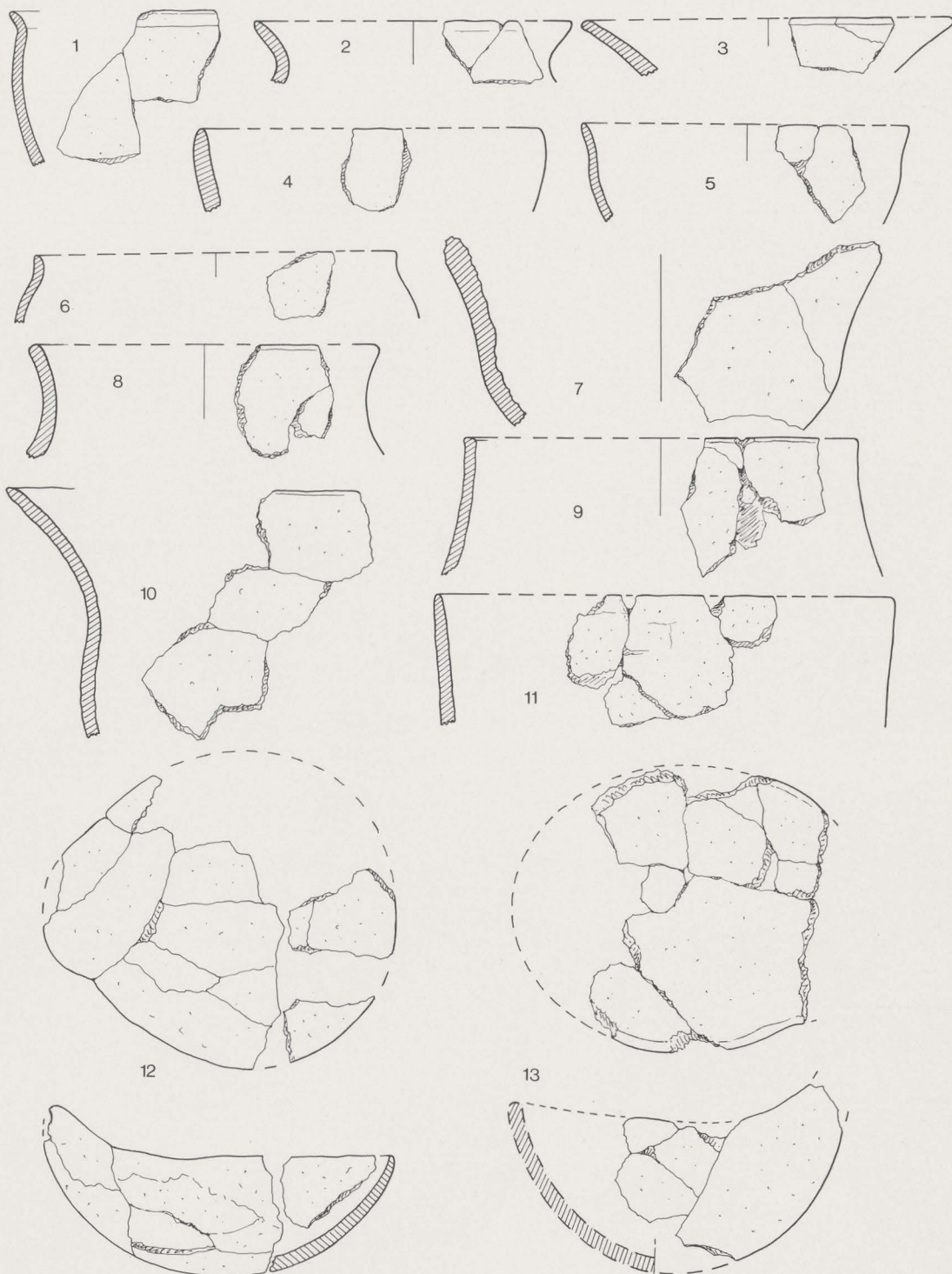


10

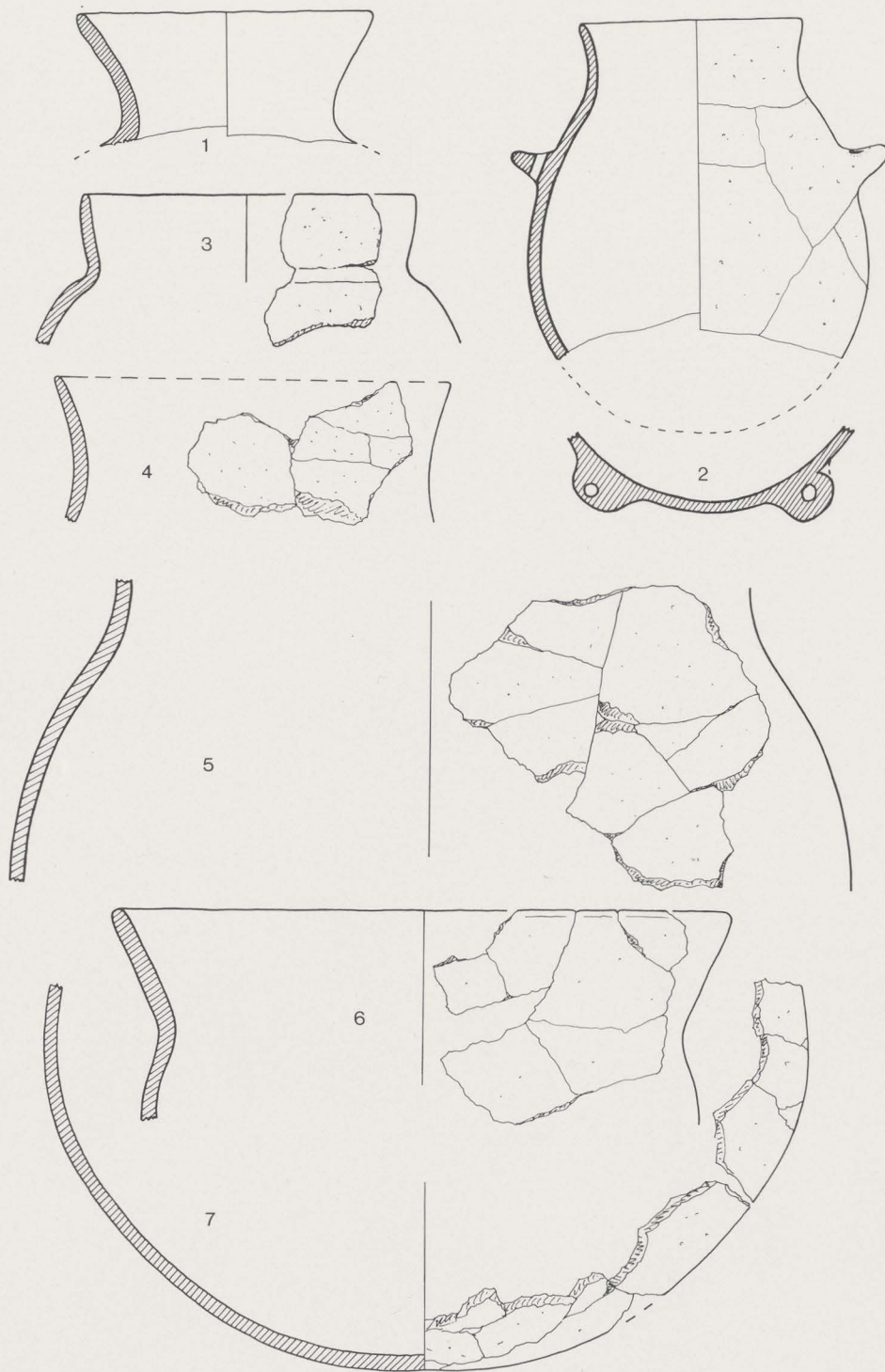


11

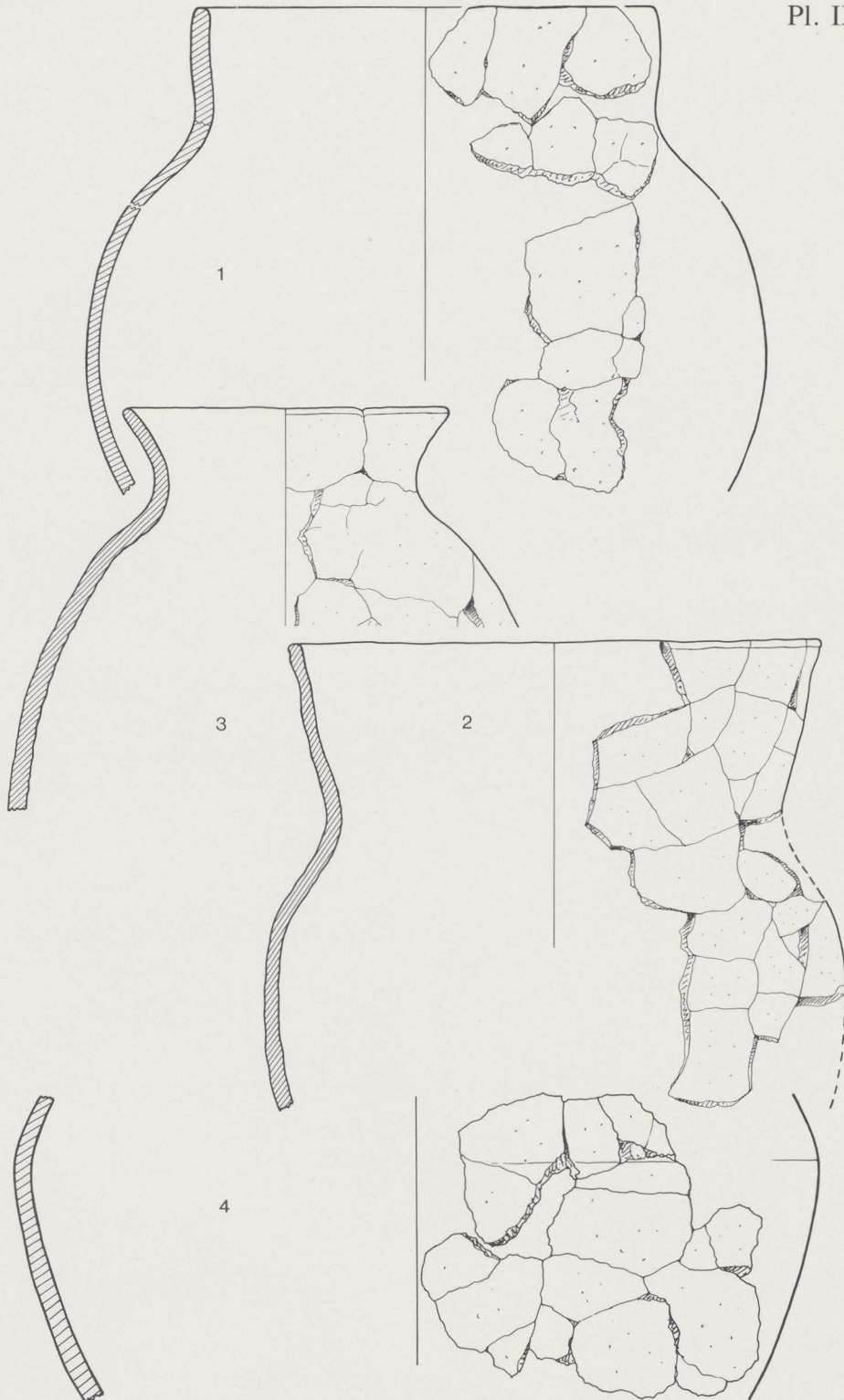
C ramique (Ech. 1/3)



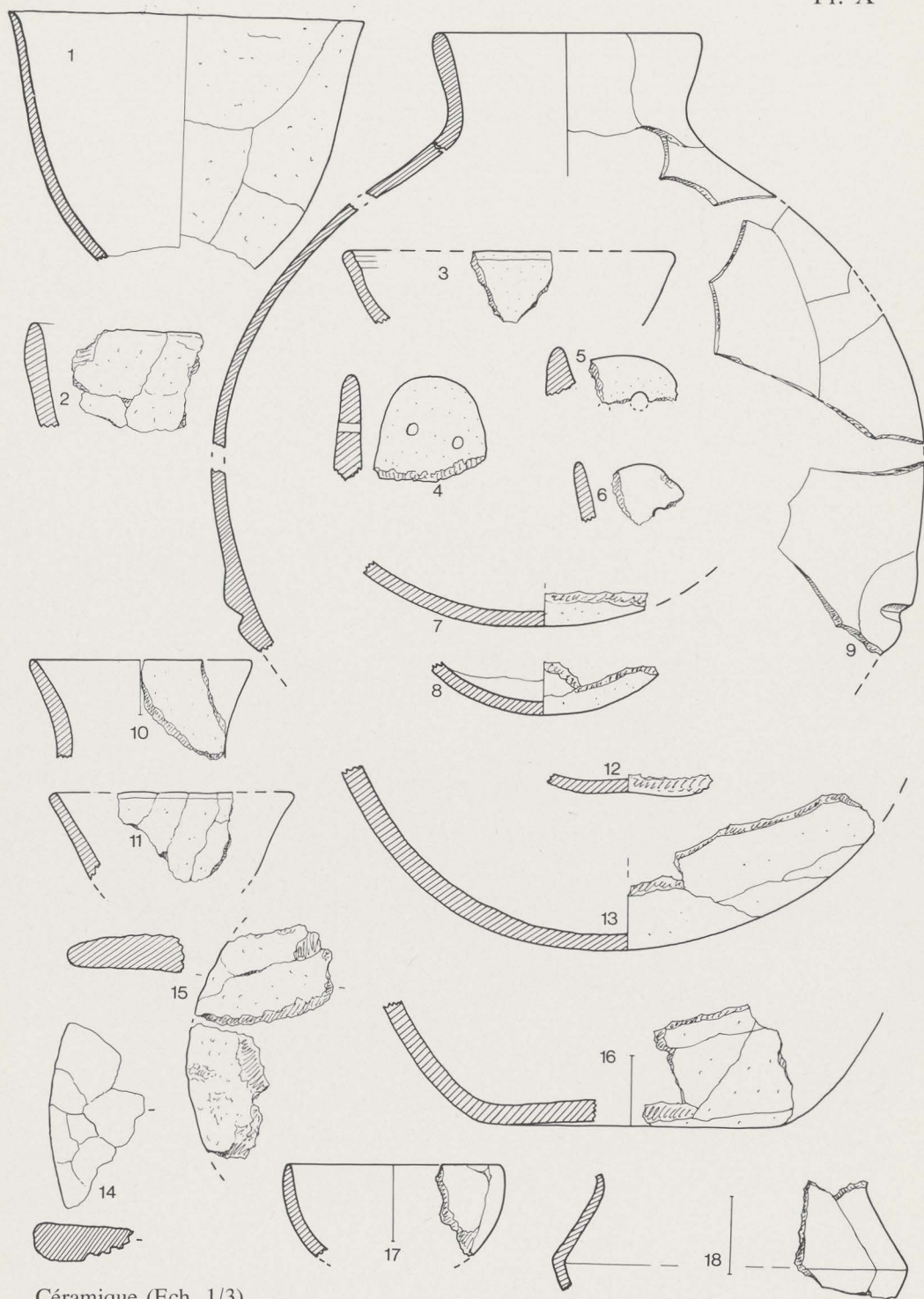
C ramique (Ech. 1/3)



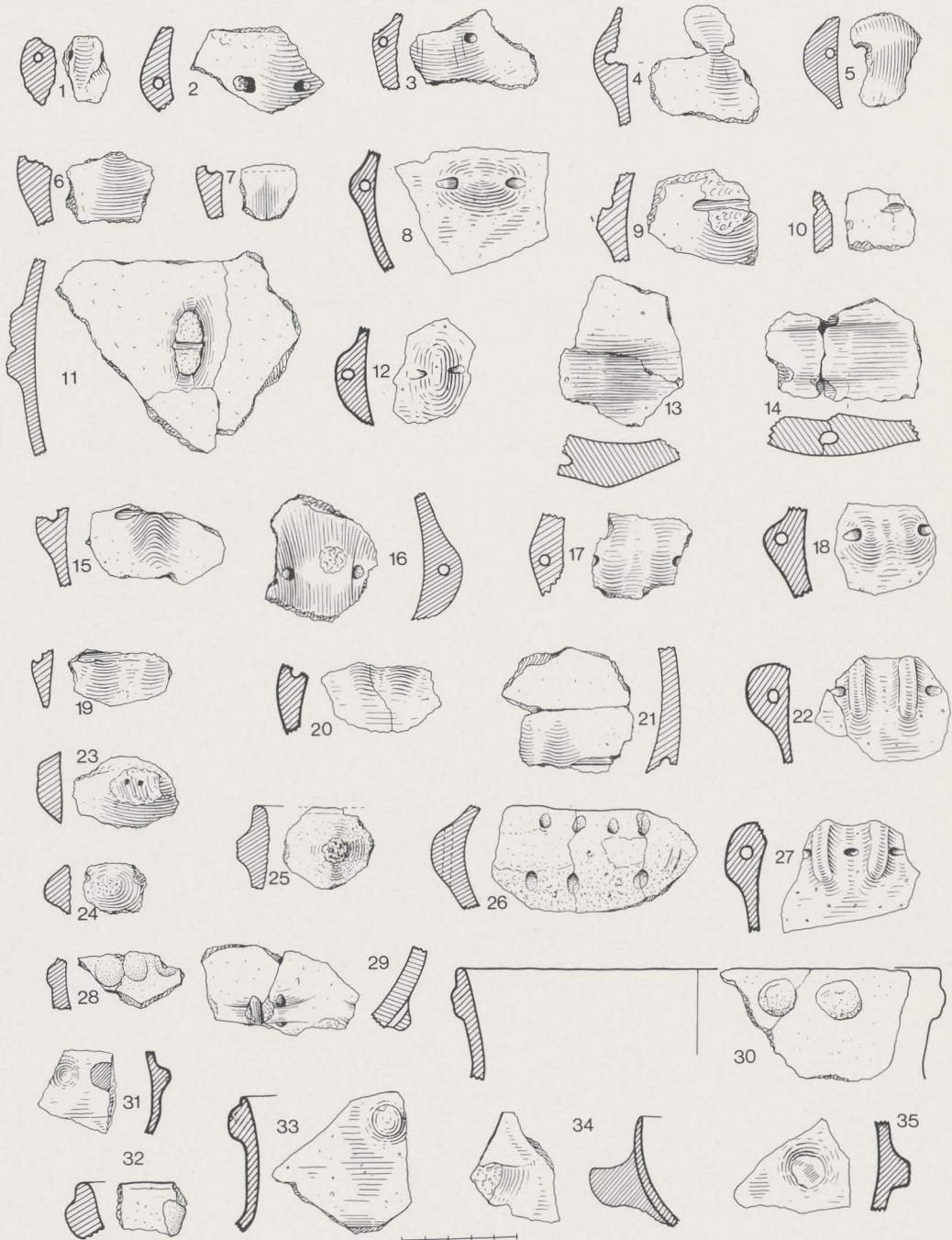
C ramique (Ech. 1/3)



Céramique (Ech. 1/3)



C ramique (Ech. 1/3)



C ramique (Ech. 1/3)